



# RAPPORT FINANCIER

1er semestre 2016



**CRÉDIT FONCIER**



# SOMMAIRE

<b>LOCINDUS AU 30 JUIN 2016.....</b>	<b>4</b>
FAITS MARQUANTS.....	4
ANALYSE DE L'ACTIVITE .....	5
FINANCE ET TRESORERIE.....	7
ANALYSE DES RESULTATS .....	9
PERSPECTIVES 2016 .....	10
<b>ACTIONNARIAT .....</b>	<b>11</b>
TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE .....	11
AGENDA DE L'ACTIONNAIRE .....	11
RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL.....	12
CAPITAL SOCIAL .....	12
ACTION LOCINDUS .....	14
<b>GOVERNEMENT D'ENTREPRISE .....</b>	<b>17</b>
ORGANES DE DIRECTION.....	17
ORGANES D'ADMINISTRATION .....	17
<b>MESURE ET SURVEILLANCE DES RISQUES .....</b>	<b>20</b>
ORGANISATION GENERALE ET EVOLUTION DU CONTROLE DES RISQUES .....	21
ETAT DES LIEUX DES PROCEDURES ET DES METHODES POUR LA GESTION DES RISQUES.....	23
RISQUES DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE.....	24
RISQUES FINANCIERS .....	29
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2016 .....</b>	<b>33</b>
<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE ..</b>	<b>68</b>
<b>RESPONSABLE DU DOCUMENT .....</b>	<b>70</b>

*Abréviations utilisées dans ce document*

*Md€ : milliards d'euros, M€ : millions d'euros, K€ : milliers d'euros*

# LOCINDUS AU 30 JUIN 2016

## FAITS MARQUANTS

- ▶ Dans un environnement économique plus porteur mais restant concurrentiel et encore instable, la production commerciale de la Société représente au 1<sup>er</sup> semestre 2016 un volume de 91,2 M€ en progression de 33 % par rapport à celle du 1<sup>er</sup> semestre 2015 (68,4 M€). Cette production correspondant à :
  - une production mise en force de 62,5 M€, portant sur cinq dossiers de crédit-bail immobilier et un dossier de prêt hypothécaire, en forte progression par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (11,1 M€) ;
  - une production engagée d'un montant de 28,7 M€ portant sur quatre dossiers en attente de signature notariée pour un montant de 21,3 M€ et trois dossiers faisant l'objet d'accords Comité pour un montant de 7,4 M€. Cette production engagée est en retrait par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (57,3 M€).
- ▶ Dans un contexte de baisse des taux d'intérêts, le Produit Net Bancaire (PNB) consolidé de 7,1 M€ est en retrait de 10 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (7,8 M€). Cette évolution correspond principalement à l'impact de la contraction de la marge nette d'intérêt sur le PNB courant et à la dépréciation de 0,6 M€ d'un actif financé en crédit-bail.
- ▶ Les charges générales restent maîtrisées.
- ▶ La charge du risque est impactée par l'évolution d'un dossier de crédit-bail qui a conduit à la dépréciation d'actif mentionnée ci-dessus au niveau du Produit Net Bancaire.
- ▶ La plus-value dégagée par la cession d'un entrepôt commercial à Mulhouse, porté par la filiale Euroscribe, contribue au résultat à hauteur de 0,26 M€.
- ▶ Le résultat net consolidé au 30 juin 2016 s'élève à 2,7 M€, en baisse de 9 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (3,0 M€).

## ANALYSE DE L'ACTIVITE

### ► PRODUCTION AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016

L'activité commerciale du 1<sup>er</sup> semestre 2016 a permis la signature de six nouveaux dossiers pour un montant de 62,5 M€ en forte hausse par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (11,1 M€ pour deux dossiers). Cette nouvelle production correspond à :

- cinq dossiers de crédit-bail pour un montant global de 59,0 M€ (à comparer à un avenant à crédit-bail pour un montant de 1,1 M€ € au 1<sup>er</sup> semestre 2015) ;
- un prêt hypothécaire de 3,5 M€ (à comparer à un prêt d'un montant de 10,0 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2015).

La production engagée d'un montant de 28,7 M€, portant à hauteur de 21,3 M€ sur des dossiers en attente de signature notariée et à hauteur de 7,4 M€ sur des dossiers faisant l'objet d'accords Comité, est en baisse par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (57,3 M€).

Locindus maintient une stratégie prudente dans laquelle la maîtrise des risques et de la rentabilité reste prioritaire et se traduit par des critères de sélection stricts pour chaque dossier dans un contexte de concurrence prégnante entre les établissements financiers sur les dossiers de qualité.

### ► ENGAGEMENTS AU 30 JUIN 2016

(en M€)		30/06/2016 <sup>(*)</sup>	30/06/2015 <sup>(*)</sup>	31/12/2015 <sup>(*)</sup>
Crédit-bail Immobilier (CBI) et Location longue durée (LDD)	Bilan	471,3	494,9	463,3
	Hors bilan	29,0	53,7	68,1
	<i>Sous-Total</i>	<i>500,3</i>	<i>548,6</i>	<i>531,4</i>
Prêts hypothécaires	Bilan	182,5	156,4	191,3
	Hors bilan	18,9	13,6	14,4
	<i>Sous-Total</i>	<i>201,4</i>	<i>170,0</i>	<i>205,7</i>
<b>Total</b>		<b>701,7</b>	<b>718,6</b>	<b>737,2</b>

<sup>(\*)</sup> Encours Bilan, hors-bilan et Immobilisations en cours

A hauteur de 702 M€ au 30 juin 2016, les encours globaux auprès de la clientèle sont en baisse sur les six derniers mois :

- les engagements globaux de crédit-bail immobilier et de location longue durée sont en baisse de 6 % par rapport au 31 décembre 2015. Les engagements de crédit-bail immobilier au bilan progressent de 2 % ;
- les encours de prêts hypothécaires globaux sont en baisse de 2 % par rapport au 31 décembre 2015. Ils progressent néanmoins de 18 % par rapport au 30 juin 2015.

► LOCATION SIMPLE

Patrimoine de location simple au 30 juin 2016

Lieu	Destination	Nature Juridique	Surface	Taux d'occupation
MONTIGNY LE BRETONNEUX	Bureaux	Lots de copropriété	2 654 m <sup>2</sup>	85 %
CESSON SEVIGNE	Ateliers	Bail à construction	773 m <sup>2</sup>	100 %
SAINT AUBIN EN BRAYE	Bureaux / Ateliers	Pleine propriété	4 090 m <sup>2</sup>	100 %
			<b>7 517 m<sup>2</sup></b>	<b>95 %</b>

Au 30 juin 2016, la valeur nette comptable de ces trois actifs s'élève à 1,7 M€ pour une valeur d'expertise de 3,3 M€.

La vente, le 21 juin 2016, de l'immeuble Promocash de Mulhouse, porté par la filiale Euroscribe, a permis de dégager une légère plus-value.

## FINANCE ET TRESORERIE

Locindus a poursuivi au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, en relation avec le Crédit Foncier, une gestion financière prudente. Elle correspond notamment au financement de la production nouvelle et à la gestion de la trésorerie en tenant compte du remboursement du dernier emprunt obligataire à intervenir à son échéance en septembre 2016.

### ▶ LES LIGNES DE FINANCEMENT AUPRES DU CREDIT FONCIER

Pour l'année 2016, Locindus bénéficie auprès du Crédit Foncier, d'une autorisation de refinancement à hauteur de la production budgétée qui permet à Locindus d'adosser en taux et en liquidité l'ensemble des engagements accordés aux contreparties.

Au 30 juin 2016, l'encours de refinancement de Locindus auprès du Crédit Foncier s'élève à 356 M€ et correspond à l'adossement de 79 contrats.

Par ailleurs, Locindus bénéficie d'un refinancement affecté à un dossier spécifique (encours de 20,2 M€ au 30 juin 2016) auprès d'une autre entité du Groupe BPCE.

### ▶ AUTORISATION DE DECOUVERT

Le Comité de gestion de bilan du Crédit Foncier a accordé, pour 2016, une autorisation de découvert à hauteur de 15 M€.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, aucune utilisation de ce découvert n'est intervenue.

### ▶ SITUATION DE L'ENDETTEMENT EXTERNE

Le solde de l'endettement de Locindus se compose d'un emprunt obligataire représentant 150 M€ à échéance du 20 septembre 2016.

#### EMPRUNT OBLIGATAIRE au 30 juin 2016 :

EMPRUNT OBLIGATAIRE	Montant (M€)	Durée	Date d'échéance
CACIB	150	10 ans	20/09/2016

## ► PLACEMENTS DE TRESORERIE

Locindus n'intervient plus sur les marchés financiers. Les placements de trésorerie se font exclusivement avec le Crédit Foncier, de façon totalement sécurisée sous forme de prêts à terme (PT) ou de comptes à terme (CAT) à des conditions de marché.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, plusieurs opérations de placement sous forme de prêts/comptes à terme auprès du Crédit Foncier ont été réalisées en tenant compte du remboursement du dernier emprunt obligataire à intervenir le 20 septembre 2016.

Au 30 juin 2016, les placements s'élevaient à 110 M€ sous la forme de deux comptes à terme et trois prêts :

Contrepartie	Type	Montant (en M€)	Date	
			Début	Fin
Crédit Foncier	Prêt	20,0	30/07/2015	30/08/2016
Crédit Foncier	Prêt	30,0	16/09/2015	16/09/2016
Crédit Foncier	CAT	15,0	15/03/2016	15/09/2016
Crédit Foncier	CAT	15,0	15/03/2016	15/09/2016
Crédit Foncier	Prêt	30,0	09/05/2016	15/09/2016

## ANALYSE DES RESULTATS

### ► RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat net consolidé IFRS du 1<sup>er</sup> semestre 2016 s'élève à 2,7 M€ en baisse de 9 % par rapport à celui du 1<sup>er</sup> semestre 2015 (3,0 M€).

Il se décompose de la façon suivante :

(en M€)	1 <sup>er</sup> semestre 2016	1 <sup>er</sup> semestre 2015	Variation 2016/2015
<b>Produit Net Bancaire (PNB)</b>	<b>7,1</b>	<b>7,8</b>	<b>-10 %</b>
Charges générales	-2,7	-2,7	0%
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>4,3</b>	<b>5,1</b>	<b>-15%</b>
Coût du risque	-0,1	0,0	na
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4,2</b>	<b>5,1</b>	<b>-17%</b>
Sociétés mises en équivalence	0,3	-	na
Impôt sur les sociétés	-1,8	- 2,1	-15%
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>2,7</b>	<b>3,0</b>	<b>-9%</b>

Le produit net bancaire (PNB) du 1<sup>er</sup> semestre 2016 s'établit à 7,1 M€, en baisse de 10 %. Il correspond aux évolutions respectives suivantes :

- un produit net bancaire récurrent de l'activité crédit en baisse de 0,4 M€ sous l'effet d'une inflexion de la marge nette d'intérêts ;
- un produit net bancaire non récurrent en baisse de 0,7 M€ en raison d'une dépréciation d'actif de 0,6 M€, cet élément devant toutefois être mis en regard de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence pour 0,3 M€.

Les charges générales sont stables par rapport à celles du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Le coût du risque est marqué par l'absence de dotation individuelle significative. La charge du risque globale augmente cependant en tenant compte de la dépréciation d'actif de 0,6 M€ mentionnée ci-dessus impactant le PNB, constituée au titre d'un dossier de crédit-bail.

### ► RESULTAT CONSOLIDE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Locindus et ses filiales SCRIBE recouvrent trois secteurs d'activité Les évolutions par rapport au 30 juin 2015 sont les suivantes, sous l'effet notamment de la pression sur la marge nette d'intérêt :

- l'activité dite de Location Financement (Crédit-bail immobilier et Location longue durée) : le PNB de cette activité s'établit à 6,0 M€, (7,2 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2015) ;
- l'activité de prêts hypothécaires classiques : le PNB de cette activité s'élève à 1,3 M€ (1,5 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2015) ;
- l'activité de location simple : l'activité se traduit par un PNB légèrement positif de 54 K€ (0,2 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2015).

Les PNB mentionnés ci-dessus sont affectés globalement de charges financières de 0,3 M€, de charges générales d'exploitation de 2,7 M€ et d'impôts sur les sociétés de 1,8 M€, non répartis par activité.

### ▶ ADEQUATION DES FONDS PROPRES

La société Locindus, comprise dans le périmètre de surveillance prudentiel au niveau de celui du Crédit Foncier, ne publie pas de ratio de solvabilité à ses propres bornes.

Les fonds propres s'établissent à 254,1 M€ au 30 juin 2016, en baisse par rapport au 31 décembre 2015 (262,3 M€) en raison de la distribution du dividende de 10,7 M€ en date du 8 juin 2016.

### ▶ DIVIDENDE

Le dividende versé au titre de l'exercice 2015 s'est élevé à 10 701 536,00 € correspondant à un dividende de 1,00 € par action. A titre d'information, le dividende versé au titre des trois derniers exercices s'élève à :

*(en €)*

Exercices	Dividende	Dividende par action
2015	10 701 536,00	1,00
2014	10 704 010,00	1,00
2013	10 706 760,00	1,00

## PERSPECTIVES 2016

La production du premier semestre a bénéficié d'une activité commerciale dynamique. Locindus poursuivra en synergie avec le Crédit Foncier, sa maison-mère, un développement axé sur une production conciliant volume, maîtrise des risques et rentabilité. Les dossiers engagés et à l'étude permettent d'envisager pour 2016 un niveau d'activité prévisionnel proche de celui de l'année précédente.

# ACTIONNARIAT

## TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

CAPITAL ET RATIOS BOURSIERS (DERNIER COURS)			en €
	2014	2015	1 <sup>er</sup> semestre 2016
Capital	61 563 870	61 563 870	61 548 058
Nombre d'actions	10 706 760	10 706 760	10 704 010
Capitalisation boursière (fin de période)	192 721 680	182 871 461	192 672 180
Bénéfice net consolidé par action	0,81	0,71	0,25
PER Groupe (fin de période)	x 22,3	x 24,0	x 72,0
Multiple de fonds propres Groupe (P/BV) (fin de période - avant répartition)	0,73	0,70	0,76
DONNEES BOURSIERES			en €
	2014	2015	1 <sup>er</sup> semestre 2016
Cours fin de période	18,00	17,08	18,00
Cours le plus haut de la période	20,80	19,89	19,50
Cours le plus bas de la période	16,83	16,19	16,50
Cours moyen pondéré de la période	19,07	17,93	17,83

## AGENDA DE L'ACTIONNAIRE

2016	
02 mars	Comité d'audit et des risques
09 mars	Conseil d'administration / Communiqué de presse « Résultats annuels 2015 »
30 mars	Rapport financier annuel
22 avril	Réunion d'analystes
09 mai	Comité d'audit et des risques
13 mai	Conseil d'administration / Information financière trimestrielle (T1)
20 mai	Assemblée générale des actionnaires
25 juillet	Comité d'audit et des risques
27 juillet	Conseil d'administration / Communiqué de presse « Résultats semestriels 2016 »
30 août	Rapport financier semestriel
07 novembre	Comité d'audit et des risques
09 novembre	Conseil d'administration / Information financière trimestrielle (T3)
13 décembre	Comité d'audit et des risques
20 décembre	Conseil d'administration

## RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

Locindus, établissement de crédit spécialisé, créé en 1968 et introduit en Bourse en 1970, a opté au cours de l'exercice 2014 pour le statut de société de financement en application des dispositions de l'ordonnance du 27 juin 2013 et de ses textes d'applications. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a prononcé le 21 octobre 2014 le retrait d'agrément de Locindus en tant qu'établissement de crédit spécialisé et, dans le même temps, son agrément en tant que société de financement. Son objet social consiste à financer des opérations de crédit-bail, de location simple ou tout autre prêt portant sur tous biens mobiliers et immobiliers.

Locindus est filiale à 74,57 % du Crédit Foncier et affilié au Groupe BPCE. La société Locindus est immatriculée à Paris : 642 041 768 RCS Paris – Code APE 6491 Z.

Depuis l'OPA réalisée par le Crédit Foncier de France en 2007, le siège social de Locindus se situe au 19, rue des Capucines 75001 - Paris, siège social du Crédit Foncier.

## CAPITAL SOCIAL

### ► ÉVOLUTION DU CAPITAL

Au 30 juin 2016, le capital social s'élevait à 61 548 057,50 €, divisé en 10 704 010 actions de 5,75 € chacune.

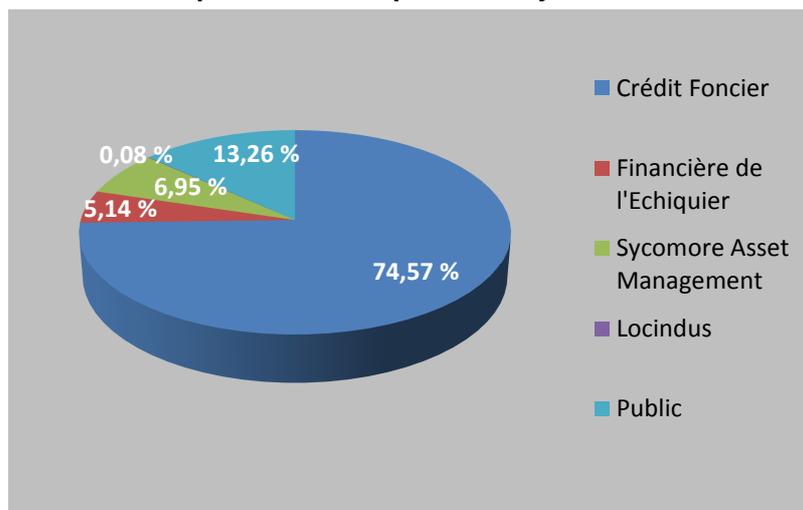
### ► REPARTITION DU CAPITAL

	Au 31 décembre 2014		Au 31 décembre 2015		Au 30 juin 2016	
	Nombres d'actions	% du capital	Nombres d'actions	% du capital	Nombres d'actions	% du capital
<b>Actionnaires</b>						
Crédit Foncier	7 982 210	74,55 %	7 982 210	74,55 %	7 982 210	74,57 %
Financière de l'Échiquier <sup>(2)</sup>	569 041	5,31 %	538 184	5,03 %	550 000	5,14 %
Tocqueville Finance	25 685	0,24 %	-	-	-	-
Sycomore Asset Management <sup>(2)</sup>	445 728	4,16 %	720 103	6,73 %	744 435	6,95 %
Locindus (parts auto- détenues) <sup>(1)</sup>	-	-	2 750	0,03 %	8 391	0,08 %
Public	1 684 096	15,73 %	1 463 513	13,67 %	1 418 974	13,26 %
<b>TOTAL</b>	<b>10 706 760</b>	<b>100,00 %</b>	<b>10 706 760</b>	<b>100,00 %</b>	<b>10 704 010</b>	<b>100,00 %</b>

(1) Les 2 750 actions détenues au 31 décembre 2015 ont été annulées le 30 mars 2016. Le programme d'achat par Locindus de ses propres actions décidé par le conseil d'administration du 9 mars 2016 a conduit à l'auto-détention de 8 391 actions à la date du 30 juin 2016.

(2) Informations communiquées par le gérant.

### Répartition du capital au 30 juin 2016



Nombre d'actions composant le capital : **10 704 010**

Nombre de droits de votes exerçables : **10 695 619**

#### ► DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL DU CAPITAL

Une disposition en matière de déclaration de franchissement de seuil, figurant dans les statuts de Locindus (article 10) prévoit que « *Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à acquérir ou céder, directement ou indirectement au sens de l'article L 237-7 de la loi du 24 juillet 1966, une fraction de 2 % du capital social, doit notifier à la société, dans un délai de quinze jours à compter de l'acquisition ou de la cession de cette ou ces fractions, le nombre total d'actions qu'elle possède. En cas de non-respect de l'obligation d'information prévue à l'alinéa précédent, et à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant 2 % du capital ou des droits de vote, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarées sont privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la régularisation de la notification.* »

Au 1<sup>er</sup> semestre 2016, il n'y a eu aucune déclaration de franchissement de seuil qu'il soit statutaire (2 %) ou réglementaire (5 %).

#### ► RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Il est rappelé que l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 21 mai 2015 a autorisé la société à racheter ses propres actions dans une limite de 10 % de son capital social.

Dans le cadre du programme de rachat mis en œuvre par décision du Conseil d'administration du 9 mars 2016, la Société a acheté durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016, 8 391 de ses propres actions au prix moyen de 17,84 €.

L'Assemblée générale mixte du 20 mai 2016 a par ailleurs renouvelé à la société l'autorisation de racheter ses propres actions dans une limite de 10 % de son capital social, en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables.

L'Assemblée générale mixte du 20 mai 2016 a autorisé le Conseil d'administration à réduire le capital social de Locindus par annulation des actions détenues par la société.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

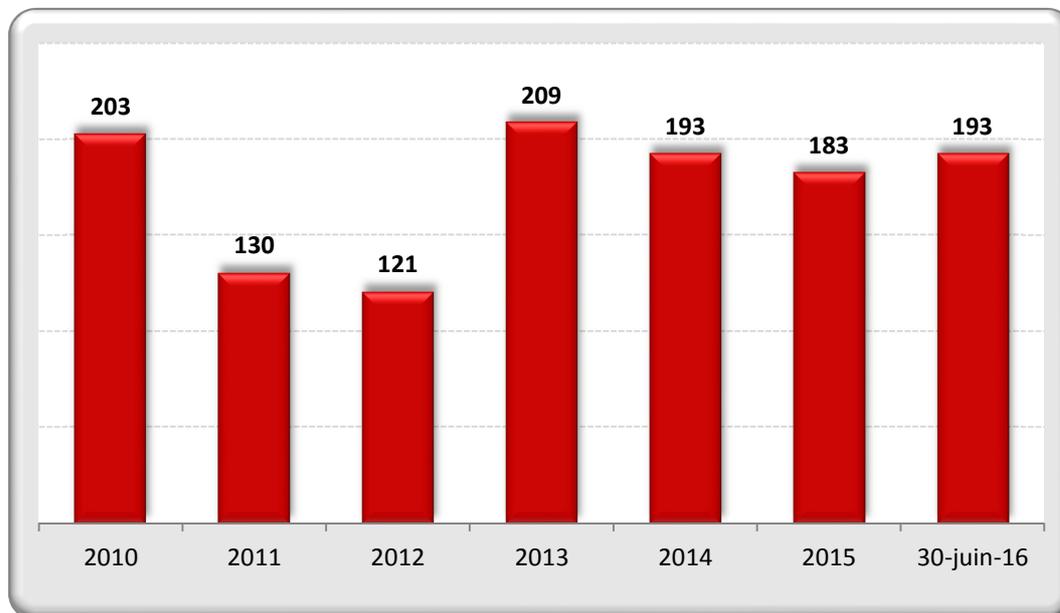
En application de ces résolutions, le Conseil d'administration du 27 juillet 2016 a décidé l'annulation des 14 992 actions acquises à cette date au prix moyen de 17,90 €, représentant 0,14 % du capital, et de réduire corrélativement le capital. Le Conseil d'administration a également décidé la mise en œuvre d'un nouveau programme de rachat d'actions.

## ► OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Les plans des stocks options consentis en 2000 par la société ont été intégralement clos en 2007 et il n'existe pas d'autre plan.

### Capitalisation boursière (dernier cours)

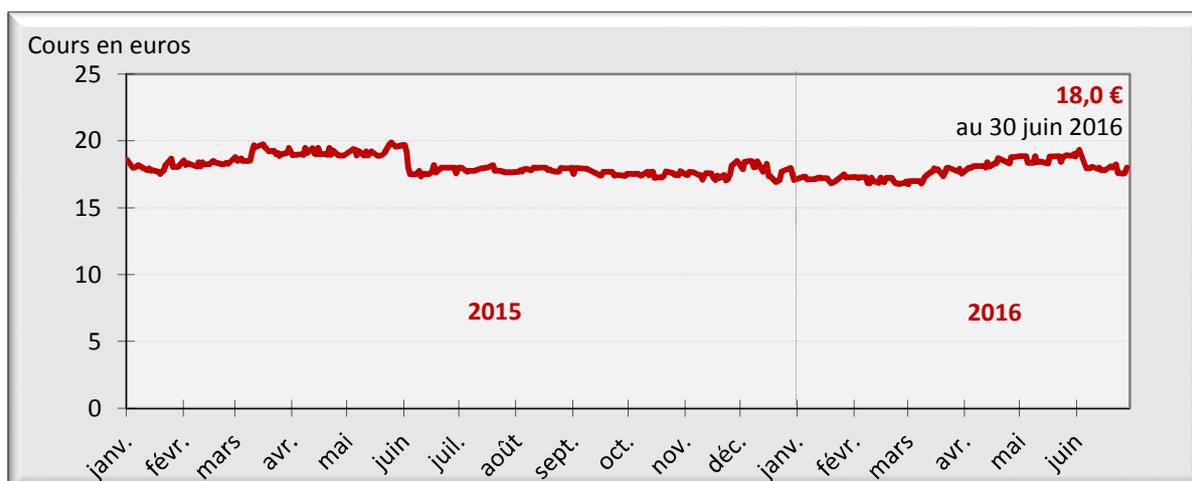
(en M€)



## ACTION LOCINDUS

Locindus est une société cotée à Euronext Paris - compartiment B, dont l'action est éligible au PEA. Filiale du Crédit Foncier son action n'est pas éligible au PEA-PME.  
Code Isin : FR0000121352 ; Mnémonique : LD

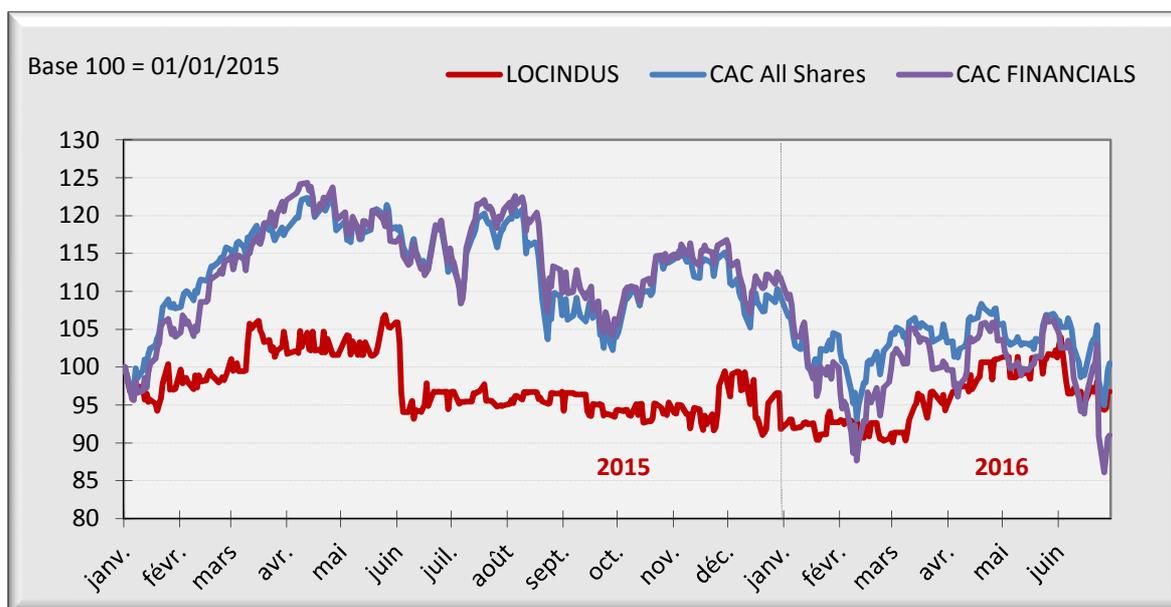
## ► COURS DE CLOTURE DE L'ACTION LOCINDUS



Source Bloomberg

Au 30 juin 2016, le cours de clôture de l'action Locindus s'est établi à 18,0 € représentant une capitalisation boursière de 192 672 180 €, un PER Groupe de 72,0 et un multiple de fonds propres Groupe de 0,76.

► ÉVOLUTION COMPAREE ENTRE LES COURS DE L'ACTION LOCINDUS ET DES INDICES DE REFERENCE



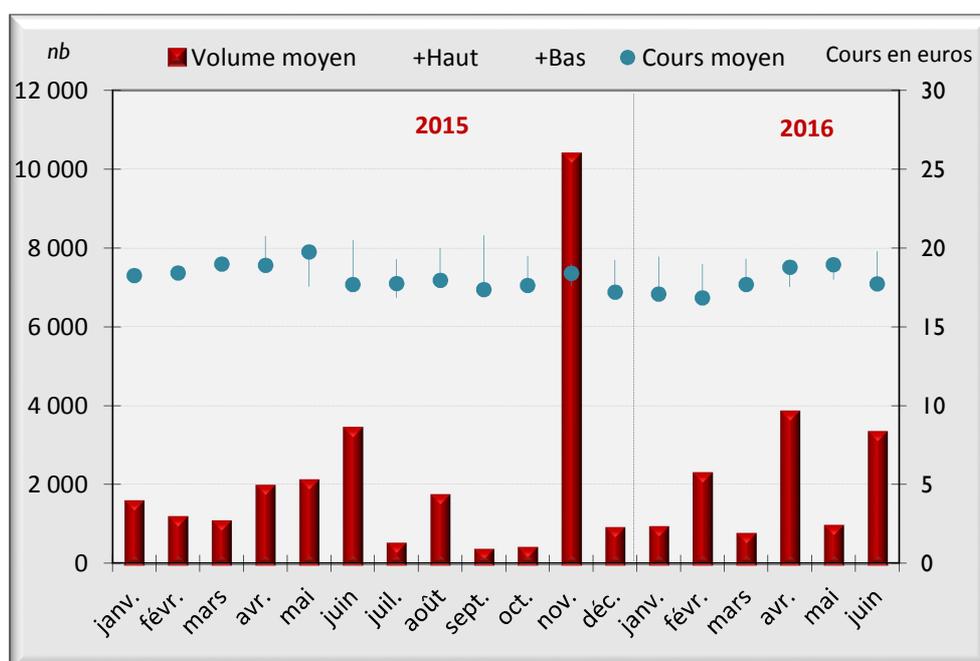
Source Bloomberg

Le cours de l'action de Locindus est passé de 17,08 € au 31 décembre 2015 à 18,0 € au 30 juin 2016. L'évolution du cours de l'action de Locindus présente une relative stabilité par rapport aux indices de référence sur cette période.

► LIQUIDITE QUOTIDIENNE DE L'ACTION (MOYENNES MENSUELLES)

	+ HAUT	+ BAS	Cours moyens mensuels	Volumes journaliers moyens échangés
J 2015	18,92	17,52	18,25	1 570
F	18,73	18,00	18,40	1 176
M	19,79	18,50	18,98	1 070
A	19,74	18,80	18,90	1 960
M	19,89	18,88	19,74	2 097
J	19,80	16,61	17,68	3 411
Jt	18,18	17,60	17,74	514
A	18,00	17,65	17,93	1 730
S	18,00	17,27	17,36	358
O	17,75	17,14	17,62	407
N	18,55	16,91	18,40	10 382
D	18,55	16,19	17,19	899
<b>MOYENNE ANNUELLE 2015</b>			<b>17,93</b>	<b>2 163</b>
J 2016	17,73	16,50	17,07	921
F	17,64	16,50	16,83	2 275
M	18,16	16,75	17,68	752
A	18,80	17,50	18,78	3 849
M	19,04	18,10	18,94	959
J	19,50	17,00	17,72	3 304
<b>MOYENNE SEMESTRIELLE 2016</b>			<b>17,83</b>	<b>2 030</b>

Source Bloomberg



Source Bloomberg

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016, 2 030 titres ont été échangés en moyenne journalière.

Au total sur la période du 1<sup>er</sup> semestre 2016, 223 322 titres ont fait l'objet de transactions représentant 5,6 % du capital.

## ORGANES DE DIRECTION

### Composition de la Direction générale

- M. Philippe DUPIN, Directeur général
- M. Alain CAPDEBIELLE, Directeur général délégué

### Mouvement au sein de la Direction générale du 1<sup>er</sup> semestre 2016

Néant

## ORGANES D'ADMINISTRATION

### Composition du Conseil d'administration au 30 juin 2016

- M. Thierry DUFOUR, Président du Conseil d'administration
- M. Jean-Pierre WALBAUM, Administrateur indépendant
- Crédit Foncier, représenté par Mme Corinne DECAUX
- Mme Anne CORNET
- M. Antoine FAYET, Administrateur indépendant
- Mme Isabelle SELLOS-MAHE
- M. François THOMAZEAU, Censeur

### Mouvement au sein du Conseil d'administration au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016

Néant

### Composition du Comité d'audit et des risques au 30 juin 2016

- M. Jean-Pierre WALBAUM, Président, Administrateur indépendant
- Mme Anne CORNET
- M. Antoine FAYET, Administrateur indépendant

### Mouvement au sein du Comité d'audit et des risques au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016

Néant

### Composition du Comité des nominations au 30 juin 2016

- M. Thierry DUFOUR, Président
- M. Jean-Pierre WALBAUM, Administrateur indépendant

## Activité du Conseil d'administration au cours du semestre écoulé

Le Conseil d'administration lors de sa séance du 9 mars 2016 a examiné et arrêté les différents points suivants :

- les comptes définitifs au 31 décembre 2015 ;
- la situation de chacun des administrateurs au regard du critère d'indépendance, conformément à la préconisation du code de gouvernance AFEP/MEDEF. A ce titre, ce Conseil a constaté que messieurs FAYET et WALBAUM remplissaient bien toutes les conditions pour être qualifiés « administrateurs indépendants » ;
- les rapports et résolutions soumis à l'Assemblée générale mixte annuelle, et notamment le rapport de gestion du Conseil d'administration, le rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et le contrôle interne et le projet du rapport établi en application des articles 258 à 264 de l'arrêté A 2014-11-03 sur le contrôle interne ;
- le rapport du Comité des nominations : La société Locindus a mis en œuvre la nouvelle réglementation qui invite les sociétés à procéder chaque année à un débat sur le fonctionnement du Conseil d'administration et à procéder tous les trois ans au moins à une évaluation formalisée. L'analyse a concerné plus particulièrement la conformité du fonctionnement du conseil à la réglementation et aux pratiques usuelles ainsi qu'à l'efficacité avec laquelle il atteint les objectifs spécifiques qu'il s'est fixés.

Enfin, lors de cette séance, le Conseil a décidé, en application des résolutions votées par l'Assemblée générale du 21 mai 2015 :

- de procéder à l'annulation des 2 750 actions acquises par Locindus en 2015. Annoncée dans le communiqué du 9 mars 2016 relatif aux résultats 2015 de la société, cette annulation a été réalisée en date du 30 mars 2016. Elle a fait l'objet d'un communiqué spécifique le même jour.
- d'engager un nouveau programme d'acquisition de ses propres titres. Annoncé dans le même communiqué du 9 mars 2016 sur les résultats 2015, ce programme a fait l'objet d'un communiqué spécifique le 11 mars 2016. La société procède aux déclarations des actions acquises en application des dispositions réglementaires.

Le Conseil du 13 mai 2016 a examiné l'activité de la société du premier trimestre et arrêté le rapport d'activité au 31 mars 2016.

Il a également approuvé le rapport établi en application des articles 258 à 264 de l'arrêté A 2014-11-03 sur le contrôle interne, pris connaissance du rapport de l'expert-comptable indépendant sur le suivi de la convention de gestion entre le Crédit Foncier et Locindus et a été informé sur le programme de rachat d'actions par Locindus.

Lors de chacune de ces séances, le Conseil d'administration a pris connaissance des travaux et du rapport du Comité d'audit et des risques tenu préalablement.

### **Activité du Comité d'audit et des risques lors du premier semestre écoulé**

Les principaux sujets traités lors du premier semestre 2016 ont été les suivants :

- examen des comptes aux 31 décembre 2015 et au 31 mars 2016 ;
- situation des risques de crédit et des risques financiers ;
- évolution des conditions de refinancement ;
- rapport établi en application des articles 258 à 264 de l'arrêté A 2014 - 11-03 sur le contrôle interne ;
- point sur l'annulation des actions détenues par Locindus ;
- rapport d'expertise sur le suivi de la convention de gestion entre le Crédit Foncier et Locindus ;
- programme de rachat d'actions par Locindus.

### **Activité du Comité des nominations au cours du premier semestre écoulé**

Le comité des nominations s'est réuni le 9 mars 2016 afin de débattre sur la qualification d'administrateur indépendant et examiner les résultats d'autoévaluation décidée par le Conseil d'administration du 18 décembre 2015.

## MESURE ET SURVEILLANCE DES RISQUES

Locindus, société détenue à 74,57 % par le Crédit Foncier de France est gérée par sa maison mère au terme d'une convention de prestation de services reconduite pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le dispositif de contrôle interne et le système de mesure et de surveillance des risques de Locindus ont une dimension consolidée conformément aux prescriptions des articles 6 et 7 de l'arrêté du 3 novembre 2014 (anciennement article 2 du CRBF 97-02).

Le système de contrôle interne de Locindus est articulé au sein du Crédit Foncier autour de différentes unités en charge des contrôles permanents et animées par la coordination des contrôles permanents, et de l'Inspection Générale en charge des contrôles périodiques.

Locindus relève directement du dispositif de maîtrise et surveillance des risques du groupe Crédit Foncier. La politique des risques de Locindus constitue le cadre de référence en matière de sélection, de suivi, de surveillance et de pilotage des risques. Elle structure le développement des activités de la société Locindus. La politique des risques de Locindus est cohérente avec la politique des risques du groupe Crédit Foncier.

La société Locindus exerçant une activité de financement d'immobilier professionnel en crédit-bail, et aussi sous forme de prêt, ainsi qu'une activité accessoire de location simple, est potentiellement exposée aux risques suivants :

- le risque de contrepartie lié aux opérations de financement immobilier ;
- le risque de liquidité/refinancement : l'activité financière du groupe Locindus étant le crédit-bail immobilier et les prêts, ce risque découle de la politique menée en matière d'adossement en liquidité dans le cadre de la gestion Actif – Passif ;
- le risque de taux d'intérêt global découlant pour Locindus et ses filiales de la politique menée en matière d'adossement en taux des emplois aux ressources ;
- les risques opérationnels ;
- les risques de non-conformité.

Il est précisé que Locindus n'a pas d'activité pour compte propre et ne supporte donc pas directement de risque de marché sur les opérations courantes hors ALM.

La société dispose d'outils informatiques spécifiques adaptés à l'activité de financement en crédit-bail immobilier.

## ORGANISATION GENERALE ET EVOLUTION DU CONTROLE DES RISQUES

Le Pôle Risques et Conformité du Crédit Foncier assure la prestation de service en matière de contrôle interne et de conformité pour Locindus. Il est composé de la Direction des risques, de la Direction de la conformité, de la Coordination des contrôles permanents et des risques opérationnels, et de la sécurité des systèmes d'information (SSI) et du plan d'urgence et de poursuite de l'activité (PUPA). Le Pôle est placé sous l'autorité d'un même Directeur général adjoint du Crédit Foncier. Le responsable de la conformité est le responsable de la conformité des services d'investissement (RCSI) et est déclaré comme tel à l'AMF. La Direction de la conformité inclut la sécurité financière en charge de la prévention et du traitement des risques de blanchiment, de financement du terrorisme et de fraudes, internes et externes.

Le Pôle Risques et Conformité du Crédit Foncier s'insère dans le dispositif risques du Groupe BPCE. Le Crédit Foncier s'appuie sur la charte risques Groupe BPCE, afin de tenir compte des évolutions réglementaires et de l'environnement bancaire européen. La charte précise notamment que l'organe délibérant et l'organe exécutif promeuvent la culture du risque de l'Etablissement à tous les niveaux de l'organisation, et que la filière risques coordonne la diffusion de la culture risque auprès de l'ensemble des collaborateurs, en coordination avec l'ensemble des autres filières. La société Locindus s'appuie sur le dispositif et l'organisation des filières mis en place par le Crédit Foncier.

Les activités commerciales de Locindus sont regroupées au sein de la Direction *Corporates* publics et privés, sous l'autorité d'un des deux Directeurs généraux délégués du Crédit Foncier, tandis que les Opérations et unités de *Middle* et *Back Office* sont placées sous la responsabilité de l'autre Directeur général délégué du Crédit Foncier.

L'organisation du contrôle des risques a été définie autour des grands domaines suivants :

a) **Mesure et Surveillance des risques de crédit**

S'agissant des risques de contrepartie, leur surveillance est assurée par la Direction des risques du groupe Crédit Foncier avec un suivi intégré dans le cadre du Comité exécutif des risques du Crédit Foncier.

b) **Mesure et Surveillance des risques financiers**

Le suivi des risques financiers de taux d'intérêt et de liquidité est exercé opérationnellement par le Pôle Finances du Crédit Foncier. Les décisions en la matière sont prises par les comités financiers et de gestion de bilan de Locindus et validées par les mêmes comités du Crédit Foncier, sous contrôle de la Direction des risques.

Locindus applique le référentiel de gestion actif-passif du Groupe BPCE transposé à son périmètre par le Crédit Foncier dans le cadre de la charte financière actualisée en 2014. La société n'exerce pas d'activité de marché et n'est donc pas soumise au risque de marché. La Direction de la Gestion Financière du Crédit foncier assure le pilotage du bilan en matière de refinancement, de risque de taux et gère le risque de liquidité ainsi que le respect des limites. D'une manière générale, la société privilégie l'adossement des contrats produits. Elle ne présente pas d'expositions au risque de change.

c) Mesure et Surveillance des **risques opérationnels**

Les dispositifs de suivi des risques opérationnels, ainsi que les dispositifs relatifs au suivi des risques attachés aux systèmes d'information et à la mise en œuvre du plan d'urgence et de poursuite de l'activité de Locindus sont inclus dans ceux du Crédit Foncier. La politique générale conduite est le renforcement de ces contrôles. Le système d'information a basculé le 15 novembre 2015 vers la plateforme communautaire des Caisses d'Epargne (gérée par IT-CE).

d) Mesure et Surveillance des **risques de non-conformité**

Locindus est soumis au dispositif d'analyse et de contrôle de la Direction de la conformité, en charge également de la déontologie, de la veille réglementaire et de la sécurité financière.

La Direction des risques assure la gestion, le suivi et le contrôle des risques au travers de plusieurs comités qu'elle organise et/ou auxquels elle participe. Le Comité exécutif des risques est le comité faitier de l'ensemble du dispositif.

Il est présidé par le Directeur général du Crédit Foncier, et examine les principaux risques de crédits, financiers et opérationnels relatifs au groupe Crédit Foncier et à Locindus. Il a pour principales missions, sur une base sociale et consolidée de traiter de :

- la politique générale des risques ;
- l'analyse et le suivi du profil général des risques de l'établissement sur la base des résultats de systèmes de notation, de mesure et d'évaluation des risques (scenarii de stress...) et des principales expositions ;
- la mesure de la qualité des engagements et du recouvrement sur base d'états de synthèse ;
- de contrôler la bonne maîtrise des différentes procédures ou systèmes risques ;
- le pilotage des risques : revue des ratios prudentiels, élaboration et analyse des stress scenarii et suivi des fonds propres, revue des risques opérationnels.

Plusieurs autres comités, auxquels la Direction des risques participe ou dont elle assure le secrétariat, contribuent à la gestion et à la surveillance des risques ainsi qu'à leur gestion. Il s'agit notamment des :

- **Comités nationaux des engagements du Crédit Foncier**, présidés par un mandataire social du Crédit Foncier et qui décide des engagements les plus élevés ;
- **Comités des engagements de Locindus**, présidés par un mandataire social de Locindus, compétent pour décider de l'octroi de l'ensemble des dossiers, avec soumission au comité des engagements du Crédit Foncier en application du schéma délégataire. La direction des risques du Crédit Foncier assiste à ce comité et dispose d'un droit d'appel ;
- **Comités nationaux des affaires sensibles du Crédit Foncier** qui assurent le suivi et statuent sur les risques de montants significatifs ;
- **Comités Métiers des affaires sensibles du Crédit Foncier** qui assurent le suivi et statuent sur les risques de montants moindres ;
- **Comités financiers et de gestion de bilan du Crédit Foncier**, présidés par un mandataire social du Crédit Foncier ;
- **Comités financiers et de gestion de bilan de Locindus**, présidés par un mandataire social.

## ETAT DES LIEUX DES PROCEDURES ET DES METHODES POUR LA GESTION DES RISQUES

Les décisions d'engagement de crédit par Locindus s'inscrivent dans le schéma délégataire du Crédit Foncier précisant l'autonomie décisionnelle de chaque entité au sein de l'organisation commerciale. Ce dernier prévoit des niveaux de délégation fixant des montants autorisables par niveau de risque, appréciés au travers de la notation des prêts.

Les Comités d'engagements ont pour rôle d'autoriser les engagements du groupe Crédit Foncier et de ses filiales dans le cadre des limites qui leur ont été fixées. Ils décident des prises de risques de crédit sur une contrepartie ou un groupe de contreparties conformément au schéma délégataire de l'établissement, des limites de l'entité et de la politique des risques en vigueur.

- **Dispositif de délégations et encadrement des risques**

Le système de limites comprend plusieurs niveaux : seuil de limites individuelles et sectorielles.

### **Limites individuelles**

Les entités du Groupe BPCE doivent respecter, à leur niveau, des limites concernant leurs opérations, déterminant des règles de dispersion des risques dans les portefeuilles et dans le cadre des limites réglementaires liées au contrôle des grands risques.

Validées par le Comité exécutif des risques, ces limites individuelles - instruites et proposées par la Direction des risques - font l'objet d'une actualisation, d'un contrôle, d'un suivi et de *reportings* à l'initiative de la Direction des risques.

### **Limites sectorielles**

Le Crédit Foncier, en fonction de ses analyses de risques et études de sinistralité, a défini des limites sur des secteurs ciblés. Locindus s'aligne sur les limites définies par le Crédit Foncier.

Ces limites sont suivies et présentées trimestriellement au Comité exécutif des risques du Crédit Foncier.

- **Dispositif d'appréciation de la solvabilité**

Les outils d'analyse des dossiers de crédit sont organisés autour de deux dispositifs :

- le dispositif de contre-analyse ;
- le dispositif de notation.

- **Dispositif de contre-analyse**

Au regard du schéma délégataire, l'ensemble des dossiers présentés au Comité métier Locindus et au Comité national d'engagement (CNE), font l'objet d'une contre-analyse systématique effectuée par la Direction des risques (DRI). Les modalités d'application sont décrites dans une procédure interne.

- **Dispositif de notation et de re-notation**

La notation sert à l'évaluation de la solvabilité des Tiers personnes physiques et/ou morales et de l'opération dans le cas des Financements Spécialisés Immobiliers (FSI).

La solvabilité des Tiers personnes physiques et/ou morales et de l'opération fait l'objet d'une notation lors de l'octroi du dossier puis de manière régulière en fonction de la typologie de dossiers.

Pour sa clientèle Entreprises et Investisseurs *Corporate*, Locindus utilise pour la notation à l'octroi des modèles communs au Groupe BPCE.

La Direction des risques du Crédit Foncier valide uniquement la notation des tiers pour lesquels le groupe Crédit Foncier est référent. Dans le cas contraire, la notation du référent s'impose au groupe Crédit Foncier.

Conformément au référentiel Risque de crédit BPCE, une seule entité du groupe note une contrepartie, les autres établissements héritant de cette dernière.

Pour la clientèle Investisseur FSI, Locindus utilise le moteur de notation et de re-notation associé.

Locindus peut être amené à financer des acteurs publics, lesquels sont notés dans l'outil de notation développé par le Groupe BPCE.

- **Dispositif de surveillance des risques**

Le dispositif de surveillance des risques s'appuie sur la *Watch List* du groupe Crédit Foncier. La *Watch list* est revue trimestriellement. Elle rassemble les contreparties devant faire l'objet d'une attention particulière en raison du risque potentiellement élevé qu'elles représentent. La *Watch List* porte sur des encours sains ou douteux, mais non gérés en Contentieux. Le placement sur la *Watch List* n'entraîne ni la suspension automatique des lignes de crédit ni le déclassement en douteux de la contrepartie.

De plus, les dossiers en difficulté sont revus de manière plus fréquente dans les Comités *Watch List* et métier des affaires sensibles.

Enfin, les dossiers au contentieux sont examinés également de manière trimestrielle, dans le cadre d'une revue spécifique.

## RISQUES DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE

### ► VUE SYNTHETIQUE DU PORTEFEUILLE AU 30 JUIN 2016

(en K€)	Montage	Nombre de dossiers	Risque brut	Provisions	Déduction liée au CBI	Garanties	Risque Net	Montant pondéré	% du risque brut
Engagement	CBI	10	48 654	-	24 327	-	24 327	24 327	7 %
Engagement	HYPO	5	18 859	-	-	-	18 859	18 859	3 %
<b>Total Engagement</b>		15	67 513	-	24 327	-	43 186	43 186	10 %
Encours	CBI	181	407 610	142	203 734	1 321	202 413	202 413	62 %
Encours	HYPO	58	183 277	-	-	-	183 277	183 277	28 %
<b>Total Encours</b>		239	590 887	142	203 734	1 321	385 690	385 690	90 %
Terminé	CBI	3	49	32	9	-	9	9	0 %
<b>Total Terminé</b>		3	49	32	9	-	9	9	0 %
<b>TOTAL</b>		<b>257</b>	<b>658 449</b>	<b>174</b>	<b>228 070</b>	<b>1 321</b>	<b>428 885</b>	<b>428 885</b>	<b>100%</b>

Source : outil de gestion dédié (Cassiopée) ; données de gestion extraites le 1<sup>er</sup> juillet 2016 ne prenant pas en compte les éventuels retraitements comptables postérieurs.

- Le montant des encours et des engagements provient d'une extraction de la base Cassiopée au 30 juin 2016.
- Les encours correspondent à la phase exploitation. Les engagements correspondent à la phase engagement et réalisation (y compris donc la phase chantier).
- Le risque brut figurant dans tous les tableaux correspond aux montants financés sur ressources propres. Le risque net correspond au risque brut déduction faite des garanties existantes et des éventuelles provisions.

A l'issue du 1<sup>er</sup> semestre 2016, le portefeuille global de Locindus représente un montant de 658 M€ de crédits contre 707 M€ en décembre 2015. La part « engagements » du risque brut (68 M€) s'élève à fin juin 2016 à 10 % vs 18 % (129 M€) à fin décembre 2015.

Le portefeuille est toujours peu contre-garanti, moins de 1 %, une proportion stable par rapport à décembre 2015.

La répartition entre crédit-bail et montage hypothécaire est stable sur le risque brut.

### ► REPARTITION DES PLUS GRANDS RISQUES

Les 25 premiers groupes représentent 59,5 % du risque brut, en légère hausse par rapport à décembre 2015 (53,6 %).

### ► REPARTITION DES RISQUES SUIVANT LA COTATION BANQUE DE FRANCE (BDF)

La ventilation des risques bruts et des risques nets en fonction de la note Banque de France du crédit-preneur fait apparaître les cotations 3 et 4 (favorable) comme respectivement les 5e et 4e les plus représentées au sein du portefeuille. Elles pèsent 15,4 % des risques bruts, en baisse par rapport à décembre 2015 (17,0 %).

Pour 67,2 % du risque brut (versus 61,8 % en décembre 2015), la cotation Banque de France du crédit-preneur n'est pas représentative compte-tenu des caractéristiques des clients (X0, N0 ou inconnu).

La cotation 0 (aucune information comptable) représente quant à elle 41,0 % des risques bruts, proportion en légère baisse par rapport à décembre 2015 (47,8 %).

### ► REPARTITION DES RISQUES SUIVANT LA NOTATION BALE II

Les notes sont issues de la campagne de re-notation FSI ou de l'outil BPCE NIE mis en place au 1<sup>er</sup> semestre 2012 (récupération de la note du client).

Au 30 juin 2016, le taux de noté à 88 % est comparable à celui de décembre 2015 (89 %). La légère baisse du taux de noté par rapport à décembre 2015 s'explique notamment par le changement en cours d'outil de notation sur le périmètre FSI.

Les notations TRR (note *Tiers Référentiel Risque BPCE*) ont été ventilées selon l'échelle de référence définie par BPCE. Elles portent sur un volume de 38 M€ et se retrouvent principalement en « Favorable ».

## ► REPARTITION DES RISQUES PAR FAMILLE D'ACTIVITES

Les deux principaux secteurs financés par Locindus sont l'**Immobilier** (72,0 % du risque brut, soit 474 M€) et à un moindre niveau les secteurs du **Tourisme/Hôtels/Restaurants** (5,4 % pour 35 M€), soit 77,4 % du total pour ces deux secteurs.

La catégorie « **Autres** » représentant un dossier pour un montant de 8 M€, soit 1,2 % du risque brut, correspond principalement à des sociétés en cours de constitution en juin 2016.

Les secteurs de la **Grande distribution** et des **Sociétés de gestion** sont également représentés avec respectivement 4,0 % et 3,8 % du risque brut total.

Le secteur **Immobilier** progresse en 2016 (72,0 % du risque brut en juin 2016 vs 68,2 % en décembre 2015).

Activité (en K€)	Nbre de dossiers	Risque Brut	Provisions	Déduction liée au CBI	Garanties	Risque Net	Montant pondéré	% Risque brut
Immobilier	168	473 906	149	166 716	-	307 041	307 041	72,0 %
Tourisme / Hôtels / Restaurants	15	35 380	25	15 270	-	20 086	20 086	5,4 %
Grande distribution	6	26 076	-	10 781	-	15 296	15 296	4,0 %
Société de gestion	19	24 782	-	2 537	-	22 246	22 246	3,8 %
Société d'investissements Immobiliers	4	24 493	-	8 746	-	15 746	15 746	3,7 %
Holding	7	18 578	-	1 910	-	16 668	16 668	2,8 %
Services Médicaux	2	14 940	-	7 470	-	7 470	7 470	2,3 %
Services financiers titres	2	11 012	-	-	-	11 012	11 012	1,7 %
Autres	1	8 004	-	4 002	1 321	2 681	2 681	1,2 %
Biens d'équipements	2	7 554	-	3 777	-	3 777	3 777	1,1 %
Distribution alimentaire	16	4 470	-	2 235	-	2 235	2 235	0,7 %
Services aux entreprises	6	3 402	-	1 701	-	1 701	1 701	0,5 %
Industrie du plastique et du caoutchouc	1	3 232	-	1 616	-	1 616	1 616	0,5 %
Transport routier des marchandises	2	1 291	-	645	-	645	645	0,2 %
Logiciels	5	1 270	-	635	-	635	635	0,2 %
Utilities, autres	1	58	-	29	-	29	29	0,0 %
<b>Total</b>	<b>257</b>	<b>658 449</b>	<b>174</b>	<b>228 070</b>	<b>1 321</b>	<b>428 885</b>	<b>428 885</b>	<b>100 %</b>

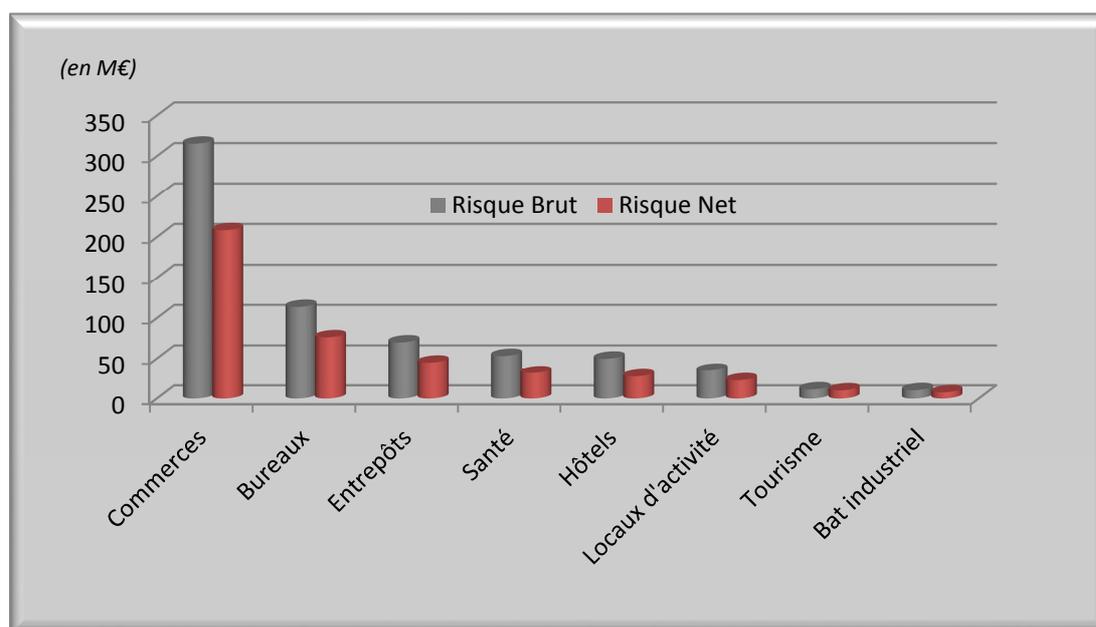
Source : outil de gestion dédié (Cassiopée)

## ► REPARTITION DES ACTIFS SELON LEUR USAGE

En corrélation avec l'analyse réalisée sur les secteurs d'activité, 3/4 du portefeuille de Locindus (75,8 %) se répartissent en trois types d'actifs que sont, par ordre d'importance, les commerces (47,9 % vs 48,7 % en décembre 2015), les Bureaux (17,3 % vs 20,2 % en décembre 2015) et les Entrepôts (10,6 % vs 8,5 % en décembre 2015).

Usage (en k€)	Nbre de dossiers	Risque Brut	Provisions	Déduction liée au CBI	Garanties	Risque Net	Montant pondéré	% Risque Brut
Commerces	128	315 421	68	106 840	-	208 512	208 512	47,9 %
Bureaux	31	113 737	7	36 149	1 321	76 260	76 260	17,3 %
Entrepôts	47	69 956	74	24 921	-	44 962	44 962	10,6 %
Santé	11	53 196	-	21 523	-	31 673	31 673	8,1 %
Hôtels	11	49 891	25	22 525	-	27 341	27 341	7,6 %
Locaux d'activité	18	34 742	-	12 168	-	22 573	22 573	5,3 %
Tourisme	2	11 275	-	1 284	-	9 992	9 992	1,7 %
Bat industriel	9	10 231	-	2 659	-	7 572	7 572	1,6 %
<b>Total</b>	<b>257</b>	<b>658 449</b>	<b>174</b>	<b>228 070</b>	<b>1 321</b>	<b>428 885</b>	<b>428 885</b>	<b>100 %</b>

Source : Outil de Gestion dédié (Cassiopée)



Source : Outil de Gestion dédié (Cassiopée)

## ► REPARTITION DES RISQUES SELON LA SITUATION GEOGRAPHIQUE DE L'IMMEUBLE FINANCE

L'Ile de France est la région la plus importante pour Locindus : elle représente 32,0 % du portefeuille brut (vs 36,1 % en décembre 2015), soit 211 M€.

Hors Ile de France, les régions les plus représentées sont :

- Pays de la Loire (9,6 % du risque brut, soit 63 M€) ;
- Hauts-de-France (9,0 % du risque brut, soit 59 M€).

Les régions les moins représentées sont :

- Bourgogne Franche-Comté (2,9 % du risque brut, soit 19,0 M€) ;
- Bretagne (0,6 % du risque brut, soit 3,8 M€).

REGION	Nbre de dossiers	Risque Brut	Provisions	Déduction liée au CBI	Garanties	Risque Net	Montant pondéré	% du Risque Brut
Ile-de-France	46	210 610	32	68 558	1 321	140 699	140 699	32,0 %
Pays de la Loire	29	62 968	-	27 511	-	35 457	35 457	9,6 %
Hauts-de-France	18	59 445	-	24 217	-	35 229	35 229	9,0 %
Auvergne Rhône-Alpes	36	59 316	-	28 767	-	30 549	30 549	9,0 %
Grand Est	24	53 121	-	9 348	-	43 773	43 773	8,1 %
Occitanie	14	39 044	-	9 243	-	29 801	29 801	5,9 %
Normandie	23	37 753	-	16 124	-	21 629	21 629	5,7 %
Provence Côte-d'Azur	17	35 990	-	14 133	-	21 857	21 857	5,5 %
France	6	32 497	-	-	-	32 497	32 497	4,9 %
Centre Val de Loire	9	22 766	-	7 770	-	14 996	14 996	3,5 %
Nouvelle Aquitaine	11	22 068	-	11 034	-	11 034	11 034	3,4 %
Bourgogne Franche-Comté	14	19 028	74	9 477	-	9 477	9 477	2,9 %
Bretagne	10	3 843	68	1 887	-	1 887	1 887	0,6 %
<b>Total</b>	<b>257</b>	<b>658 449</b>	<b>174</b>	<b>228 070</b>	<b>1 321</b>	<b>428 885</b>	<b>428 885</b>	<b>100 %</b>

Source : Outil de Gestion dédié (Cassiopée)

# RISQUES FINANCIERS

## ► RISQUES DE LA GESTION DE BILAN

### RAPPELS SUR LA STRATEGIE DE COUVERTURE DE LOCINDUS

Conformément à la convention de gestion entre Locindus et le Crédit Foncier, la gestion actif-passif de la société est effectuée par la Direction de la gestion financière du Crédit Foncier, qui assure par ailleurs la gestion consolidée des risques structurels de bilan.

Les financements accordés par Locindus sont, dès leur mise en force (prêts) ou leur mise en loyer (crédit-bail), adossés à un refinancement du Crédit Foncier.

### RISQUE DE TAUX

#### a) Impasses de taux statique

L'exposition de Locindus au risque de taux est appréhendée, selon le référentiel Groupe, par l'élaboration d'une impasse de taux égale à la différence entre les encours à taux fixe au passif et les encours à taux fixe à l'actif présents à la date de situation et jusqu'à extinction des échéanciers.

**Impasses de taux statique (Passifs à TF - Actifs à TF)**  
au 30 juin 2016



L'impasse de taux affiche un excédent de ressources à TF lié aux FP (considérés à TF et écoulés en linéaire sur 20 ans).

#### b) Respect des limites groupe

L'encadrement du risque de taux est soumis aux limites groupe déclinées sur la filiale et est réalisé au moyen des indicateurs suivants :

- la sensibilité de la valeur actuelle nette des fonds propres, indicateur dit « Bâle II » ;
- le gap de taux statique ;
- la sensibilité de la Marge nette d'intérêt (MNI).

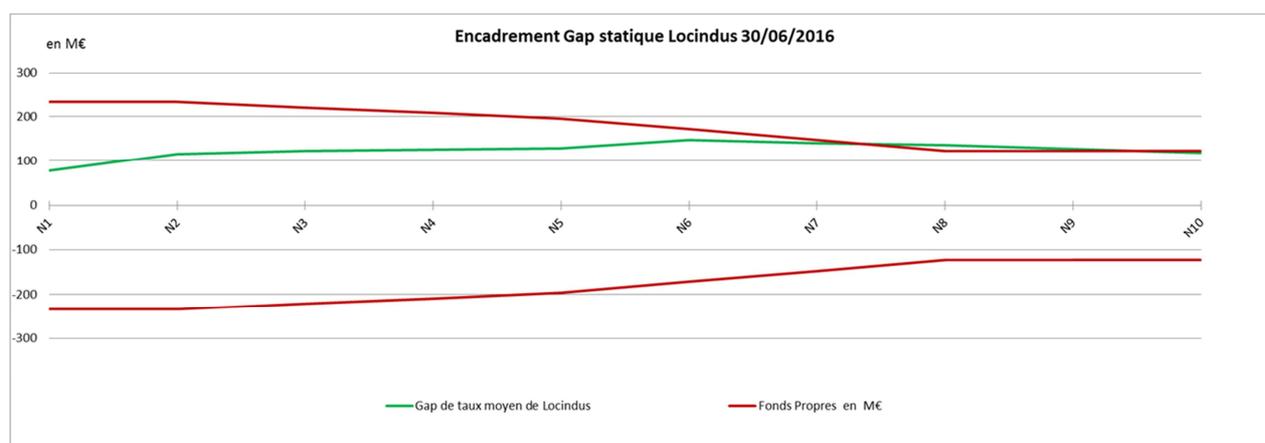
Limite réglementaire de sensibilité de la Valeur actuelle nette (VAN) des Fonds propres (FP).

L'indicateur Bâle II standard mesure la sensibilité de la valeur économique des fonds propres à une translation uniforme de 200 bp de la courbe des taux, horizon d'observation 20 ans.

Fonds propres réglementaires (en M€) <b>245</b>	Horizon d'observation 20 ans	Sensibilité VAN à + 200 bp	Indicateur Bâle II <b>12,55 %</b>
		Sensibilité VAN à - 200 bp	Indicateur Bâle II <b>-1,77 %</b>

En cohérence avec l'excédent de ressource à taux fixe, Locindus présente une sensibilité à la baisse des taux. Toutefois, cette sensibilité est moindre par rapport à un scénario de hausse compte tenu d'une courbe floorée à 0 %. La Société respecte la limite réglementaire de 20 %.

- Limite encadrant le *gap* statique d'une proportion décroissante des Fonds propres à l'horizon de 10 ans.



Un léger dépassement est observé en année 8 et 9 en raison d'un taux de remboursements anticipés en augmentation : 12,16 %.

- Limite d'observation de la MNI sur les deux premières années.

La mesure de la sensibilité de la MNI est assortie d'une limite fixée à 5 % la 1<sup>ère</sup> année et 9 % la 2<sup>ème</sup> année, par déclinaison des seuils du groupe.

	N+1 2016	N+2 2017
Sensibilité en % de la MNI	<b>5,54 %</b>	<b>7,84 %</b>
Limites de sensibilité	5 %	9 %

Sur la base d'une MNI prévisionnelle de 14,1 M€ en N+1 et 14,7 M€ en N+2 soit 28,8 M€ sur N+1 et 2, la sensibilité est en léger dépassement en N+1 et revient à un niveau de 5,07 % après prise en compte d'un placement qui a été différé tout début juillet. La gestion de la limite fait l'objet de l'attention et des mesures requises.

## RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou de ne pas pouvoir dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. L'exposition de Locindus à ce risque est mesurée, selon le référentiel Groupe, à partir de la détermination d'un gap de liquidité statique, dans lequel les actifs et passifs, quels que soient leurs taux, sont imputés jusqu'à leur date d'échéance finale.

### Rappels méthodologiques

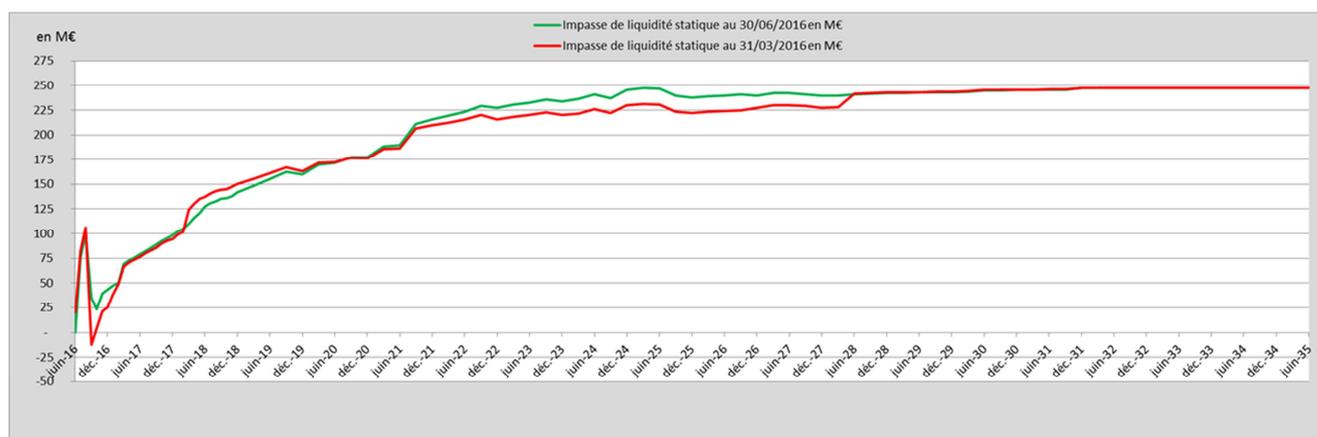
Le gap de liquidité statique est égal à la différence entre les encours au passif et ceux à l'actif sur un horizon de 20 ans.

Toutes les opérations contractuelles s'imputent jusqu'à leur date d'échéance finale. Les opérations non échancées font l'objet de règles d'écoulement spécifiques (imputation notamment des Fonds propres in fine sur un horizon de 20 ans).

#### a) Impasses de liquidité statique

##### Impasses de liquidité statique (Passifs - Actifs)

au 30 juin 2016



Le gap statique est excédentaire en ressources et converge à LT vers le montant des fonds propres.

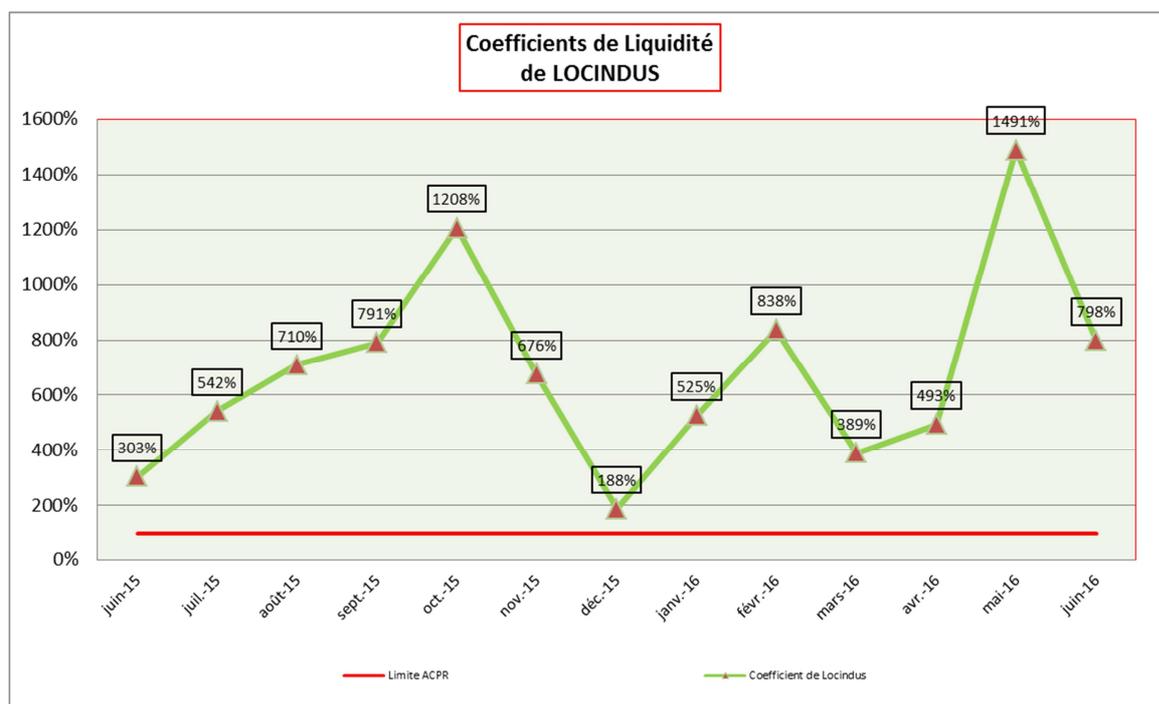
La chute de l'impasse au T3 2016 s'explique par le remboursement de l'émission obligataire de 150 M€ le 20 septembre 2016.

#### b) Respect des limites groupe

Le risque de liquidité fait l'objet d'un encadrement au moyen des indicateurs suivants :

- le coefficient réglementaire de liquidité à un mois ;
- le ratio ressources/emplois (indicateur de gestion interne).

## Coefficient de liquidité à un mois

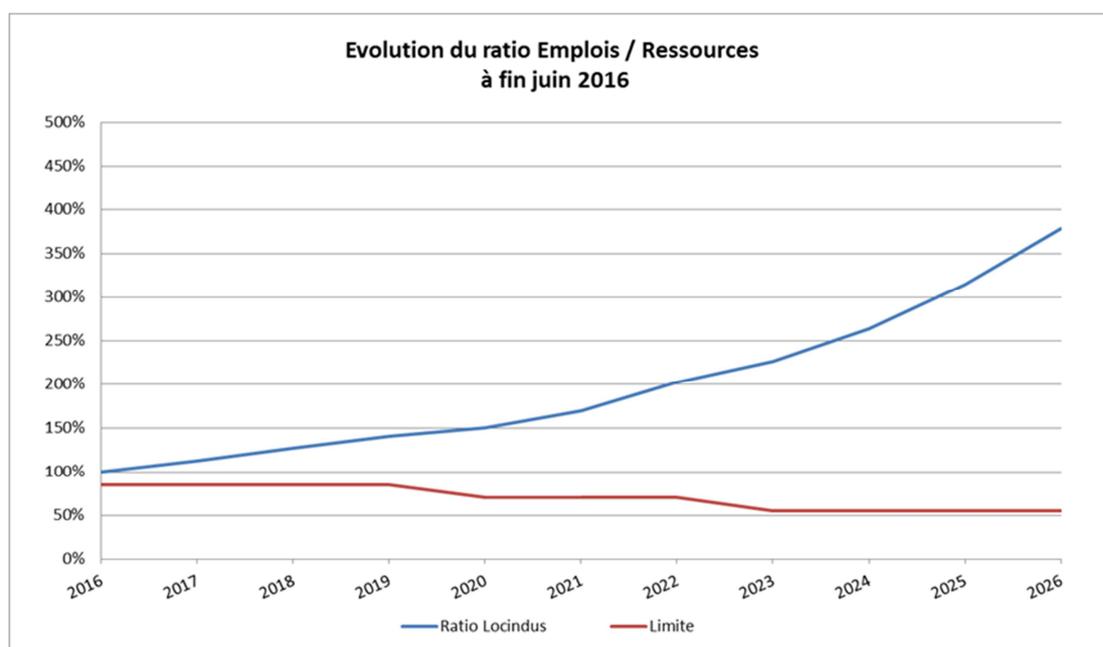


Le coefficient de liquidité reste excédentaire (>100 %) sur toute la période.

### Respect de la Limite interne de couverture des emplois par les ressources

La couverture des emplois par les ressources est observée à horizon des dix prochaines années et comparée à un seuil d'observation dégressif selon l'horizon suivant :

- 85 % de 0 à 3 ans,
- 70 % de 3 à 6 ans,
- 55 % au-delà et ce jusqu'à 10 ans.



Les limites sur le ratio Ressources/Emplois sont respectées sur les dix prochaines années.

# ETATS FINANCIERS – COMPTES CONSOLIDES

<b>A.</b>	<b>BILAN CONSOLIDE.....</b>	<b>34</b>
<b>B.</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....</b>	<b>35</b>
<b>C.</b>	<b>RESULTAT GLOBAL .....</b>	<b>36</b>
<b>D.</b>	<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....</b>	<b>37</b>
<b>E.</b>	<b>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE .....</b>	<b>38</b>
<b>F.</b>	<b>ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES .....</b>	<b>39</b>
▶	NOTE 1 - CADRE GENERAL .....	39
1.1	<i>Le groupe Locindus.....</i>	39
1.2	<i>Mécanisme de garantie.....</i>	39
1.3	<i>Faits caractéristiques du 1<sup>er</sup> semestre .....</i>	39
1.4	<i>Evénements postérieurs à la clôture .....</i>	39
▶	NOTE 2 - NORMES COMPTABLES APPLICABLES ET COMPARABILITE .....	39
2.1	<i>Cadre réglementaire.....</i>	39
2.2	<i>Référentiel .....</i>	40
2.3	<i>Recours à des estimations.....</i>	41
2.4	<i>Détermination de la juste valeur.....</i>	41
2.5.	<i>Présentation des états financiers consolidés et date de clôture .....</i>	43
▶	NOTE 3 – NOTES RELATIVES AU BILAN .....	43
3.1	<i>Instrumentes dérivés de couverture .....</i>	43
3.2	<i>Hiérarchie de la juste valeur des actifs et passifs financiers.....</i>	44
3.3.	<i>Prêts et créances .....</i>	45
3.4.	<i>Impôts différés .....</i>	48
3.5.	<i>Compte de régularisation et actifs divers.....</i>	49
3.6.	<i>Immeubles de placement .....</i>	49
3.7.	<i>Immobilisations corporelles .....</i>	50
3.8.	<i>Immobilisations incorporelles .....</i>	50
3.9.	<i>Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle .....</i>	51
3.10.	<i>Dettes représentées par un titre .....</i>	51
3.11.	<i>Comptes de régularisation et passifs divers.....</i>	52
3.12.	<i>Provisions passives.....</i>	52
3.13.	<i>Actions ordinaires .....</i>	52
3.14.	<i>Participation dans les sociétés mises en équivalence .....</i>	52
▶	NOTE 4 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....	53
▶	NOTE 5 – NOTE RELATIVE AUX EXPOSITIONS AUX RISQUES.....	56
▶	NOTE 6 – INFORMATION SECTORIELLE.....	61
▶	NOTE 7 - ENGAGEMENTS.....	64
▶	NOTE 8 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	65
▶	NOTE 9 – COMPENSATIONS D’ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS.....	66
▶	NOTE 10 – JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI .....	66
▶	NOTE 11 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2016.....	67

## A. BILAN CONSOLIDE

<b>ACTIF</b> (en K€)	Notes	30.06.2016	31.12.2015
Caisse, banques centrales		0	1
Instruments dérivés de couverture	3.1	6 942	6 355
Actifs financiers disponibles à la vente			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3.3	182 290	150 171
Prêts et créances sur la clientèle	3.3	657 675	659 645
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Actifs d'impôts courants	3.4	382	0
Actifs d'impôts différés	3.4	1 393	1 067
Comptes de régularisation et actifs divers	3.5	3 611	3 704
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3.14	753	494
Immeubles de placement	3.6	1 704	2 294
Immobilisations corporelles	3.7		
Immobilisations incorporelles	3.8		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>854 750</b>	<b>823 731</b>

<b>PASSIF</b> (en K€)	Notes	30.06.2016	31.12.2015
Instruments dérivés de couverture	3.1	3 473	3 405
Dettes envers les établissements de crédit	3.9	376 512	331 338
Dettes envers la clientèle	3.9	0	792
Dettes représentées par un titre	3.10	156 996	156 358
Passifs d'impôts courants	3.4	0	1 184
Passifs d'impôts différés	3.4		
Comptes de régularisation et passifs divers	3.11	63 217	67 881
Provisions	3.12	469	469
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>254 083</b>	<b>262 304</b>
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>		<b>254 083</b>	<b>262 304</b>
Capital		61 548	61 564
Prime de fusion et d'émission		29 051	29 051
Réserves consolidées		160 793	164 081
Résultat de l'exercice		2 691	7 608
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>			
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>854 750</b>	<b>823 731</b>

## B. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>en K€</i>	Notes	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Intérêts et produits assimilés	4.1	15 281	15 841
Intérêts et charges assimilées	4.1	-7 732	-7 793
Commissions - produits	4.2	84	70
Commissions - charges	4.2	- 67	- 58
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		26	- 365
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente			
Produits des autres activités	4.3	408	1 912
Charges des autres activités	4.3	- 931	-1 775
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>7 069</b>	<b>7 832</b>
Charges générales d'exploitation	4.4	-2 722	-2 739
Dotations / Reprises aux provisions risques et charges			
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 347</b>	<b>5 093</b>
Coût du risque	4.5	- 138	- 34
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>4 209</b>	<b>5 059</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		259	- 1
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>4 468</b>	<b>5 058</b>
Impôts sur le résultat	4.6	-1 777	-2 099
<b>RESULTAT NET</b>		<b>2 691</b>	<b>2 959</b>
<b>dont</b>			
Résultat net part du groupe		2 691	2 959
Intérêts minoritaires			
<b>Résultat par action <sup>(1)</sup></b>		<b>0,25</b>	<b>0,28</b>
<b>Résultat par action (Nombre moyen pondéré)</b>		<b>0,25</b>	<b>0,28</b>
<b>Résultat dilué par action</b>		<b>0,25</b>	<b>0,28</b>

(1) Résultat net rapporté au nombre d'actions en circulation.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la société.

	1 <sup>er</sup> semestre 2016	1 <sup>er</sup> semestre 2015
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société en K€	2 691	2 959
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	10 704 010	10 706 760
Résultat de base par action (€ par action)	0,25	0,28

## C. RESULTAT GLOBAL

<i>en K€</i>	<b>1er semestre 2016</b>	<b>1er semestre 2015</b>
<b>Résultat net</b>	<b>2 691</b>	<b>2 959</b>
Écarts de revalorisation sur régimes à prestations définies		
Effet d'impôt des écarts de revalorisation sur régimes à prestations définies		
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>		
Écarts de conversion		
Variations de valeur des actifs financiers disponibles à la vente		
Variations de valeur des instruments dérivés de couverture		
Effet d'impôt		
<b>Éléments recyclables en résultat</b>		
Quote-part de gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (nets d'impôt)</b>		
<b>RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 691</b>	<b>2 959</b>
Part du Groupe	<b>2 691</b>	<b>2 959</b>
Intérêts minoritaires		

## D. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en K€	Capital	Primes	Changement de méthode	Actions propres	Réserves consolidées**	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres parts des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 1-janvier-2015	61 564	29 051			174 703			265 318		265 318
<b>Mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>										
Annulation d'actions propres				- 49				- 49		- 49
Distribution 2015 du résultat 2014					-10 706			-10 706		-10 706
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>- 49</b>	<b>-10 706</b>			<b>-10 755</b>		<b>-10 755</b>
Résultat							7 608	7 608		7 608
Autres variations *			127		6			133		133
Capitaux propres au 31-décembre-2015	61 564	29 051	127	- 49	164 003		7 608	262 304		262 304
Affectation du résultat 2015					<b>7 608</b>		<b>-7 608</b>			
Capitaux propres au 1-janvier-2016	61 564	29 051	127	- 49	171 611	0	0	262 304		262 304
<b>Mouvements liés aux relations avec les actionnaires</b>										
Annulation d'actions propres	- 16			- 150				- 166		- 166
Distribution 2016 du résultat 2015					-10 702			-10 702		-10 702
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>- 16</b>	<b>0</b>		<b>- 150</b>	<b>-10 702</b>			<b>-10 868</b>		<b>-10 868</b>
Résultat							2 691	2 691		2 691
Autres variations *			- 44					- 44		- 44
Capitaux propres au 30 juin 2016	61 548	29 051	83	- 199	160 909		2 691	254 083		254 083

\* Cela concerne principalement la première application d'IFRIC 21.

\*\* Figure dans les réserves consolidées un montant de 66,5M€ ayant bénéficié du régime de faveur de l'article 208 3° quater du C.G.I. (régime SICOMI)

## E. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

<i>en K€</i>	<b>1er semestre 2016</b>	<b>31.12.2015</b>
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>4 468</b>	<b>12 116</b>
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	34	154
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Dotations nettes aux provisions et aux dépréciations	138	226
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	- 259	28
Pertes nettes/ Gains nets sur activités d'investissement	0	- 383
Produits/Charges des activités de financement		
Autres mouvements	-2 985	6 738
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat avant impôts</b>	<b>-3 072</b>	<b>6 763</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	56 162	3 272
Flux liés aux opérations avec la clientèle	47	15 334
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers	3 073	4 647
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	-4 240	662
Impôts versés	-3 713	-2 797
<b>Augmentation/Diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>51 329</b>	<b>21 118</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)</b>	<b>52 725</b>	<b>39 997</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	0	- 257
Flux liés aux immeubles de placement	489	1 697
Flux de trésorerie liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)</b>	<b>489</b>	<b>1 440</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-10 752	-10 704
Flux de trésorerie résultant des activités de refinancement		
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>-10 752</b>	<b>-10 704</b>
<b>EFFETS de la variation des taux de change (D)</b>		
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)</b>	<b>42 462</b>	<b>30 733</b>
Caisse et banques centrales (actif et passif)	0	1
Opérations à vue avec les établissements de crédit	29 609	-1 125
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>		
<i>Comptes et prêts à vue</i>	29 609	-1 125
<i>Comptes créditeurs à vue</i>		
<i>Opérations de pension à vue</i>		
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>29 609</b>	<b>-1 124</b>
Caisse et banques centrales (actif et passif)	0	1
Opérations à vue avec les établissements de crédit	72 071	29 608
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>		
<i>Comptes et prêts à vue</i>	72 071	29 608
<i>Comptes créditeurs à vue</i>		
<i>Opérations de pension à vue</i>		
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>72 071</b>	<b>29 609</b>
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>42 462</b>	<b>30 733</b>

## **F. ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

### **► NOTE I - CADRE GENERAL**

#### **1.1 LE GROUPE LOCINDUS**

Locindus SA (« la Société ») est une société spécialisée dans l'activité de crédit-bail immobilier classique, avec ou sans valeur résiduelle, dans l'activité patrimoniale (location simple) avec des baux commerciaux et dans les crédits hypothécaires.

Locindus exerce également par l'intermédiaire d'une partie de ses filiales une activité de location longue durée, dans la plupart des cas avec option d'achat.

Locindus est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris, compartiment B.

Locindus SA, est une société de financement spécialisé consolidée par le groupe Crédit Foncier et le Groupe BPCE.

#### **1.2 MECANISME DE GARANTIE**

Locindus est une filiale affiliée de BPCE. A ce titre elle bénéficie du mécanisme de garantie et de liquidité du Groupe BPCE. En tant que filiale affiliée, Locindus ne contribue pas au mécanisme de solidarité du réseau et ne sera pas appelée en cas de défaillance d'une Banque Populaire ou Caisse d'Epargne.

#### **1.3 FAITS CARACTERISTIQUES DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE**

Décision de mise en oeuvre du programme de rachat de ses propres actions par la société Locindus autorisé par la 4<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale du 20 mai 2016. Comme les programmes d'achat précédents, ce programme sera mis en oeuvre dans l'objectif d'annuler par voie de réduction du capital les actions rachetées.

#### **1.4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE**

Aucun événement postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes au 30 juin 2016, n'est intervenu entre la date de clôture et le 27 juillet 2016, date à laquelle le Conseil d'administration a arrêté les comptes.

### **► NOTE 2 - NORMES COMPTABLES APPLICABLES ET COMPARABILITE**

#### **2.1 CADRE REGLEMENTAIRE**

Conformément au règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le groupe a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, excluant donc certaines dispositions de la norme IAS 39 concernant la comptabilité de couverture <sup>(1)</sup>.

---

(1) Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Ce jeu condensé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2016 a été préparé conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ainsi, les notes présentées portent sur les éléments les plus significatifs du semestre et doivent donc être lues en liaison avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2015.

## **2.2 REFERENTIEL**

Les normes et interprétations utilisées et décrites dans les états financiers annuels au 31 décembre 2015 ont été complétées par les normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Les autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers du groupe.

### **Nouvelle norme IFRS 9**

L'IASB a publié en juillet 2014 la version complète et définitive de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui remplacera de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2018, la norme IAS 39.

Cette nouvelle norme introduit :

- pour les actifs financiers, un nouveau modèle de classification fondé sur la nature de l'instrument (instrument de dette ou instrument de capitaux propres). Pour les instruments de dette, la norme revoit la séparation coût amorti/juste valeur, en se fondant sur le modèle de gestion des actifs et les caractéristiques des flux contractuels. Ainsi, seuls les instruments avec des caractéristiques simples ou standards pourront être éligibles à la catégorie coût amorti (s'ils sont gérés dans un modèle de collecte) ou juste valeur par contrepartie des autres éléments du résultat global (s'ils sont gérés dans un modèle de collecte et vente) ;
- pour les passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat, l'obligation d'enregistrer dans les autres éléments du résultat global, les variations de juste valeur afférentes au risque de crédit propre (sauf exceptions) ;
- un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les pertes attendues calculées sur l'ensemble des portefeuilles comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par contrepartie des autres éléments du résultat global (recyclable) ;
- un modèle de comptabilité de couverture modifié, plus en adéquation avec les activités de gestion des risques.

Bien que la norme IFRS 9 n'ait pas encore été adoptée par l'Union européenne et compte tenu de l'importance des changements apportés par cette norme, le Groupe BPCE a engagé, depuis l'année dernière, des travaux d'analyse normative et de déclinaisons opérationnelles conduits dans le cadre d'une organisation de projet faisant intervenir l'ensemble des métiers et fonctions supports concernés. Ces travaux se poursuivent en 2016 avec notamment le lancement des développements informatiques nécessaires à la correcte mise en œuvre de la norme.

### **Nouvelle norme IFRS 15**

La norme IFRS 15 « Comptabilisation du chiffre d'affaires » remplacera les normes et interprétations actuelles relatives à la comptabilisation des produits. Elle sera applicable au 1er janvier 2018 de façon rétrospective, sous réserve de son adoption par l'Union européenne.

Selon IFRS 15, la comptabilisation du produit des activités ordinaires doit refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

La norme IFRS 15 s'applique aux contrats qu'une entité conclut avec ses clients à l'exception, notamment des contrats de location (couverts par la norme IAS 17), des contrats d'assurance (couverts par la norme IFRS 4), des instruments financiers (couverts par la norme IFRS 9).

Les travaux d'analyses d'impacts de l'application de cette nouvelle norme sont à mener par le groupe au second semestre 2016.

## **2.3 RECOURS A DES ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et d'estimations qui comportent des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur.

Ces estimations utilisant les informations disponibles à la date de clôture font appel à l'exercice du jugement des préparateurs des états financiers.

Les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations.

Au cas particulier de l'arrêté au 30 juin 2016, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers déterminée sur la base de techniques de valorisation (note 2.4) ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers, et plus particulièrement les dépréciations durables des actifs financiers disponibles à la vente ainsi que les dépréciations des prêts et créances sur base individuelle ou calculées sur la base de portefeuilles ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan et les provisions relatives aux contrats d'assurance ;
- les impôts différés ;
- les tests de dépréciations des écarts d'acquisition.

## **2.4 DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR**

### ***Principes généraux***

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le groupe Locindus évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif. Parmi ces hypothèses, figurent notamment pour les dérivés, une évaluation du risque de contrepartie (ou CVA – *Credit Valuation Adjustment*) et du risque de non-exécution (DVA - *Debit Valuation Adjustment*). Leur évaluation se fonde sur des paramètres historiques. Les valorisations des dérivés traités avec une contrepartie membre du mécanisme de solidarité du Groupe BPCE (cf. note 1.2.) ne font pas l'objet de calcul de CVA ni de DVA dans les comptes du Groupe.

Au 30 juin 2016, les montants de CVA et de DVA ne sont pas significatifs.

### ***Hiérarchie de la juste valeur***

- **Juste valeur de niveau 1 et notion de marché actif**

Pour les instruments financiers, les prix cotés sur un marché actif (« juste valeur de niveau 1 ») constituent l'indication la plus fiable de la juste valeur. Dans la mesure où de tels prix existent, ils doivent être utilisés sans ajustement pour évaluer la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants.

- **Juste valeur de niveau 2**

En cas d'absence de cotation sur un marché actif, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie appropriée, conforme aux méthodes d'évaluation communément admises sur les marchés financiers, favorisant les paramètres de valorisation observables sur les marchés (« juste valeur de niveau 2 »).

Les valorisations « de niveau 2 » s'appuient sur des paramètres observables et sur des modèles reconnus comme des standards de place (méthode d'actualisation des *cash flows* futurs, technique d'interpolation...).

- **Juste valeur de niveau 3**

Enfin, s'il n'existe pas suffisamment de données observables sur les marchés, la juste valeur peut être déterminée par une méthodologie de valorisation reposant sur des modèles internes (« juste valeur de niveau 3 ») utilisant des données non observables. Le modèle retenu doit être calibré périodiquement en rapprochant ses résultats des prix de transactions récentes.

### ***Transferts entre niveaux de juste valeur***

Le Groupe n'a procédé à aucun transfert entre niveaux de juste valeur au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

### ***Cas particuliers***

#### ***Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti***

Pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan, les calculs de juste valeur sont communiqués à titre d'information, et doivent être interprétés avec précaution.

En effet, dans la majeure partie des cas, les valeurs communiquées n'ont pas vocation à être réalisées, et ne pourraient généralement pas l'être en pratique.

Les justes valeurs ainsi calculées l'ont été uniquement pour des besoins d'information en annexe aux états financiers. Ces valeurs ne sont pas des indicateurs utilisés pour les besoins de pilotage des activités de banque commerciale, dont le modèle de gestion est un modèle d'encaissement des flux de trésorerie contractuels.

Par conséquent, des hypothèses simplificatrices ont été retenues pour l'évaluation de la juste valeur de ces instruments.

## 2.5. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ET DATE DE CLÔTURE

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n°2013-04 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes au 30 juin 2016 des sociétés incluses dans le périmètre du Groupe. Les états financiers consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 juillet 2016.

### ► NOTE 3 – NOTES RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE

Les dérivés qualifiés de couverture sont ceux qui respectent, dès l'initiation de la relation de couverture et sur toute sa durée, les conditions requises par la norme IAS 39 et notamment la documentation formalisée de l'existence d'une efficacité des relations de couverture entre les instruments dérivés et les éléments couverts, tant de manière prospective que de manière rétrospective.

Les couvertures de juste valeur correspondent principalement à des swaps de taux d'intérêt assurant une protection contre les variations de juste valeur des instruments à taux fixe imputables à l'évolution des taux de marché. Ces couvertures transforment des actifs ou passifs à taux fixe en éléments à taux variable. Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

La couverture de juste valeur est également utilisée pour la gestion globale du risque de taux.

	30.06.2016			31.12.2015		
	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Notionnel	Juste valeur positive	Juste valeur négative
<i>en K€</i>						
Instruments de taux	171 910	6 942	3 473	172 255	6 355	3 405
<b>Opérations fermes</b>	<b>171 910</b>	<b>6 942</b>	<b>3 473</b>	<b>172 255</b>	<b>6 355</b>	<b>3 405</b>
<b>Opérations conditionnelles</b>						
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>171 910</b>	<b>6 942</b>	<b>3 473</b>	<b>172 255</b>	<b>6 355</b>	<b>3 405</b>
<b>Opérations fermes</b>						
<b>Opérations conditionnelles</b>						
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>						
<b>Dérivés de crédit</b>						
<b>Total des instruments dérivés de couverture</b>	<b>171 910</b>	<b>6 942</b>	<b>3 473</b>	<b>172 255</b>	<b>6 355</b>	<b>3 405</b>
<b>Réévaluation de la composante taux couverte</b>		<b>6 942</b>	<b>3 473</b>		<b>6 358</b>	<b>3 405</b>

### 3.2 HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

La répartition des instruments financiers par nature de prix ou modèles de valorisation est donnée dans le tableau ci-dessous :

	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	<b>VALEUR COMPTABLE AU 30.06.2016</b>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	<b>VALEUR COMPTABLE AU 31.12.2015</b>
<i>(en K€)</i>								
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		6 942		6 942		6 355		6 355
Titres détenus à des fins de transaction								
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction								
<i>Dont dérivés de taux</i>								
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction								
Actifs financiers détenus à des fins de transaction								
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Autres actifs financiers à la JV par le biais du cpte de Résultat								
Actifs financiers à la juste valeur sur option par résultat								
Instruments dérivés de couverture (dérivés de taux)		6 942		6 942		6 355		6 355
Instruments dérivés de couverture		6 942		6 942		6 355		6 355
Titres de participation - AFS								
Autres titres disponibles à la vente								
Autres actifs financiers disponibles à la vente								
Actifs financiers disponibles à la vente								

	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	<b>VALEUR COMPTABLE AU 30.06.2016</b>	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)	<b>VALEUR COMPTABLE AU 31.12.2015</b>
<i>(en K€)</i>								
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>		3 473		3 473		3 405		3 405
Titres détenus à des fins de transaction								
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction								
<i>Dont dérivés de taux</i>								
Autres passifs financiers détenus à des fins de transaction								
Passifs financiers détenus à des fins de transaction								
Titres à la juste valeur par le biais du compte de résultat								
Autres passifs financiers à la JV par le biais du cpte de Résultat								
Passifs financiers à la juste valeur sur option par résultat								
Instruments dérivés de couverture (dérivés de taux)		3 473		3 473		3 405		3 405
Instruments dérivés de couverture		3 473		3 473		3 405		3 405

### 3.3. PRETS ET CREANCES

#### 3.3.1. Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>en K€</i>	<b>30.06.2016</b>	<b>31.12.2015</b>
<b>A VUE</b>	<b>72 239</b>	<b>30 069</b>
Comptes ordinaires débiteurs	72 239	30 069
Partenaires		
<b>A TERME</b>	<b>110 051</b>	<b>120 102</b>
Prêts à terme	110 000	120 102
Créances rattachées	51	
<b>TOTAL PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>182 290</b>	<b>150 171</b>

Les créances sur opérations à termes avec le réseau s'élèvent à 110 051 milliers d'euros au 30 juin 2016 (120 102 milliers d'euros au 31 décembre 2015).

Au 31 décembre 2015, les créances rattachées sur les prêts à terme s'élevaient à 102 milliers d'euros.

### 3.3.2. Prêts et créances sur la clientèle

<i>en K€</i>	30.06.2016	31.12.2015
<b>COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS</b>		
Crédits promoteurs		
Créances rattachées		
Crédits équipement	2	2
Autres crédits à la clientèle	182 476	191 272
Créances rattachées crédit à la clientèle	1 604	1 628
Prêts et créances dépréciés		
Dépréciations individuelles		
Dépréciations sur base de portefeuille	- 900	- 820
<b>AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE</b>	<b>183 182</b>	<b>192 082</b>
Encours de location financement *	471 344	463 296
Produits à recevoir		
Créances rattachées	3 685	4 809
Créances dépréciées	238	141
Dépréciations individuelles	- 174	- 103
Dépréciations sur base de portefeuille	- 600	- 580
<b>OPERATIONS DE LOCATION FINANCEMENT ET ASSIMILEES</b>	<b>474 493</b>	<b>467 563</b>
<b>TOTAL DES PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE</b>	<b>657 675</b>	<b>659 645</b>

\* Dont opérations de location de financement en cours.

La juste valeur des autres concours à la clientèle s'élève à 199 millions d'euros au 30 juin 2016 (189 millions d'euros au 31 décembre 2015). Cette hausse s'explique par l'augmentation des encours de prêts à taux fixe. Cette juste valeur a été obtenue selon des techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2).

La juste valeur des opérations de location-financement au 30 juin 2016 est estimée à 480 millions d'euros (467 millions d'euros en décembre 2015) détaillée comme suit :

<i>en K€</i>	30.06.2016	31.12.2015
à taux fixe	213 795	220 105
à taux variable	266 386	246 904
<b>TOTAL</b>	<b>480 181</b>	<b>467 009</b>

Cette valorisation a été obtenue par l'actualisation des flux de trésorerie à percevoir sur le portefeuille de location financement jusqu'à son extinction.

Pour actualiser les flux de trésorerie au 30 juin 2016, Locindus a utilisé une courbe zéro coupon à laquelle a été appliquée la marge d'intérêt moyenne (+100 pb) pour l'ensemble du portefeuille de location financement à taux fixe. Concernant le portefeuille de Location financement à taux variables, les flux de trésorerie ont été actualisés avec le TIE (taux d'intérêt effectif) de chaque contrat.

### Tableau de variation des contrats de location financement

	31.12.2015	Mise en exploitation	Amortissement et remboursement anticipé	30.06.2016
<i>en K€</i>				
Encours de location financement	463 296	65 365	-57 317	<b>471 344</b>

### 3.3.3. Créances dépréciées

<i>en K€</i>	30.06.2016		31.12.2015	
	Location Financement	Prêt	Location Financement	Prêt
<b>Créances dépréciées</b>				
- sur loyers	238		141	
- sur indemnités résiliation				
- sur prêts				
<b>Total valeur brute</b>	<b>238</b>		<b>141</b>	
<b>Dépréciations créances dépréciées</b>				
- sur loyers	- 174		- 103	
- sur indemnités résiliation				
- sur prêts				
<b>Total Dépréciations</b>	<b>- 174</b>		<b>- 103</b>	
<b>Valeur nette créances dépréciées</b>	<b>64</b>		<b>38</b>	

### 3.3.4. Informations complémentaires sur l'encours de location financement

#### Rapprochement entre l'investissement brut à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir

Investissement brut à l'inventaire	Valeur actuelle (VAN) Paiements minimums en K€			
	A l'inventaire	<= à 1 an	> 1 an et <= 5 ans	> 5 ans
450 656	450 656	49 985	146 508	254 164

### **Loyers conditionnels de la période** <sup>(1)</sup>

Produits financiers IAS de la période en K€	
Intérêts financiers	Loyers conditionnels
8 901	1 238

### **Produits financiers non acquis** <sup>(2)</sup>

Produits financiers IAS non acquis K€		
Intérêts financiers	Produits à étaler	Charges à étaler
101 384	0	0

### **Valeurs résiduelles non garanties** <sup>(3)</sup>

Valeurs résiduelles non garanties en K€
133 487

(1) Le loyer conditionnel désigne la partie des paiements au titre de la location dont le montant n'est pas fixe mais qui est établie sur la base du montant futur d'un critère qui varie autrement que par l'écoulement du temps (par exemple, un pourcentage du chiffre d'affaires futur, le degré d'utilisation future, les indices des prix futurs et les taux d'intérêt du marché futurs).

(2) Les produits financiers non acquis sont la différence entre l'investissement brut et l'investissement net dans le contrat de location.

(3) La valeur résiduelle non garantie est la part de la valeur résiduelle de l'actif loué dont la résiliation par le bailleur n'est pas assurée ou qui est garantie uniquement par une partie liée au bailleur.

## **3.4. IMPÔTS DIFFERES**

### **Analyse des actifs et passifs d'impôts différés par poste du bilan et par nature**

Les impôts différés déterminés sur les différences temporelles reposent sur les sources de comptabilisation détaillées dans le tableau suivant :

en K€	30.06.2016	31.12.2015
<b>Actifs d'impôts courants et d'impôts différés</b>	<b>1 775</b>	<b>1 067</b>
Impôts courants	382	0
Impôts différés	1 393	1 067
<b>Passifs d'impôts courants et d'impôts différés</b>	<b>0</b>	<b>1 184</b>
Impôts courants	0	1 184
Impôts différés	0	0

<i>en K€</i>	30.06.2016	31.12.2015
Provisions sur base de portefeuilles	516	482
Autres provisions non déductibles	945	739
Autres sources de différences temporelles	512	437
Autres éléments de valorisation du bilan	-581	-591
<b>Impôts différés liés aux décalages temporels</b>	<b>1 393</b>	<b>1 067</b>
<b>IMPOTS DIFFERES NETS</b>	<b>1 393</b>	<b>1 067</b>
<b>Comptabilisés :</b>		
A l'actif du bilan	1 393	1 067
Au passif du bilan		

### 3.5. COMPTE DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

<i>en K€</i>	30.06.2016	31.12.2015
Charges constatées d'avance	948	966
Produits/swap/cap à recevoir		
<b>COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF</b>	<b>948</b>	<b>966</b>
Dépôts de garantie versés	62	62
Etat TVA et droit de bail	181	429
Débiteurs divers	2 420	2 247
<b>ACTIFS DIVERS</b>	<b>2 663</b>	<b>2 738</b>
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>3 611</b>	<b>3 704</b>

### 3.6. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement et immobilisations corporelles/incorporelles se décomposent comme suit :

<i>en K€</i>	30.06.2016			31.12.2015		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
<b>IMMEUBLES DE PLACEMENT</b>	8 131	-6 427	1 704	9 546	-7 251	2 294
Immeuble de placement en exploitation	7 927	-6 256	1 671	9 302	-7 048	2 254
Créances douteuses	204	- 170	33	243	- 203	40
Immeubles de placement en cours						

La juste valeur des immeubles de placement s'élève à 3,3 millions d'euros au 30 juin 2016. (4,8 millions d'euros en décembre 2015).

### 3.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	30.06.2016			31.12.2015		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
<i>en K€</i>						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	0		0	0		0
Location Financement en cours						

### 3.8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	30.06.2016			31.12.2015		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
<i>en K€</i>						
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	1 584	- 1 584	-	1 584	- 1 584	-
Logiciels	1 584	-1 584	-	1 584	-1 584	-

#### Tableau des variations des immobilisations (valeurs brutes) :

<i>en K€</i>	Solde au	Acquisitions	Cessions	Solde au	Acquisitions	Cessions	Solde au
	01.01.2015	Transferts	Transferts	31.12.2015	Transferts	Transferts	30.06.2016
<b>Immeubles de placement</b>							
Location simple en exploitation	13 958	1 375	-6 030	9 302	0	-1 375	7 927
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Crédit-bail en cours	73 509		-73 509	0			0
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Logiciels	1 584			1 584			1 584

#### Variation des amortissements et dépréciations :

<i>en K€</i>	Solde au	Dotations	Reprises	Solde au	Dotations	Reprises	Solde au
	01.01.2015	transferts	transferts	31.12.2015	transferts	transferts	30.06.2016
<b>Immeubles de placement</b>	9 410	981	-3 343	7 048	92	- 885	6 256
Amortissements	9 410	981	-3 343	7 048	92	- 885	6 256
Dépréciation d'actifs							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
<b>Immobilisations incorporelles</b>	1 584			1 584			1 584

### 3.9. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les dettes qui ne sont pas classées comme des passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat font l'objet d'une comptabilisation selon la méthode du coût amorti et sont enregistrées au bilan en « Dettes envers les établissements de crédit » ou en « Dettes envers la clientèle ».

#### Dettes envers les établissements de crédit

<i>en K€</i>	30.06.2016	31.12.2015
Autres sommes dues (Partenaires)	168	462
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>168</b>	<b>462</b>
Emprunts et comptes à terme	375 940	329 778
Dettes rattachées	404	1 098
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>376 344</b>	<b>330 876</b>
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	<b>376 512</b>	<b>331 338</b>

La juste valeur des dettes envers les établissements de crédit s'élève à 387 millions d'euros au 30 juin 2016 (356 millions d'euros au 31 décembre 2015). Elle a été obtenue par actualisation des flux à payer en utilisant une courbe zéro coupon.

#### Dettes envers la clientèle

<i>en K€</i>	30.06.2016	31.12.2015
Clients créditeurs et comptes courants	0	0
<b>A VUE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Comptes courants divers clients	0	792
<b>A TERME</b>	<b>0</b>	<b>792</b>
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>0</b>	<b>792</b>

### 3.10. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont ventilées selon la nature de leur support.

<i>en K€</i>	30.06.2016	31.12.2015
Emprunts obligataires - valeur nominale	150 000	150 000
Impact de la mise au coût amorti des emprunts obligataires		
Réévaluation de la composante taux des obligations	1 403	4 357
Dettes rattachées	5 593	2 001
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>156 996</b>	<b>156 358</b>
Titres de créances négociables - valeur nominale		
Dettes rattachées		
<b>TOTAL DES TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES</b>		
<b>TOTAL DES DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE</b>	<b>156 996</b>	<b>156 358</b>

### 3.11. COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

<i>en K€</i>	30.06.2016	31.12.2015
Produits constatés d'avance	470	466
Charges à payer	6 020	7 063
<b>Comptes de régularisation - passif</b>	<b>6 490</b>	<b>7 529</b>
Dépôts de garantie reçus	299	298
Créditeurs divers (*)	56 428	60 054
<b>Passifs divers</b>	<b>56 727</b>	<b>60 352</b>
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>63 217</b>	<b>67 881</b>

(\*) Dont avances preneurs : 51.482 K€ en juin 2016 contre 44.676 K€ en décembre 2015

### 3.12. PROVISIONS PASSIVES

<i>en K€</i>	31.12.2015	Augmentation	Utilisation	Reprises non utilisées	Autres mouvements	30.06.2016
Provision pour risque sur la clientèle	170					170
Provision pour litige fiscal	299					299
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>469</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>469</b>

### 3.13. ACTIONS ORDINAIRES

<i>en K€</i>	30.06.2016			31.12.2015		
	Nombre d'actions	Nominal (en euros)	Capital (en K€)	Nombre d'actions	Nominal (en euros)	Capital (en K€)
Valeur à l'ouverture	10 706 760	5,75	61 564	10 706 760	5,75	61 564
Annulation d'actions propres	-2 750	5,75	-16			
Augmentation de capital						
<b>Valeur à la clôture</b>	<b>10 704 010</b>	<b>5,75</b>	<b>61 548</b>	<b>10 706 760</b>	<b>5,75</b>	<b>61 564</b>

### 3.14. PARTICIPATION DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

<i>en K€</i>	30.06.2016	31.12.2015
<b>EUROSCRIBE SAS</b>	<b>753</b>	<b>494</b>
Total des participations dans les entreprises mises en équivalence	753	494

## ► NOTE 4 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 INTERETS, PRODUITS ET CHARGES ASSIMILES

Ce poste enregistre les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, à savoir les prêts et emprunts sur les opérations interbancaires et sur les opérations clientèle, le portefeuille d'actifs détenus jusqu'à l'échéance, les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées.

Il enregistre également les coupons courus et échus des titres à revenu fixe comptabilisés dans le portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente et des dérivés de couverture, étant précisé que les intérêts courus des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont portés en compte de résultat symétriquement aux intérêts courus de l'élément couvert.

<i>en K€</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<b>INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES</b>	<b>15 281</b>	<b>15 841</b>
Intérêts sur contrat de location financement *	8 588	9 384
Intérêts sur les swaps	3 611	3 627
Intérêts sur prêts à la clientèle	2 424	2 325
Autres intérêts	658	505

\* Dont figurent les produits de cession de contrat de crédit-bail ainsi que les indemnités perçues sur les opérations de locations longue durée

<i>en K€</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<b>INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES</b>	<b>-7 732</b>	<b>-7 793</b>
Intérêts sur obligations et autres titres à revenu fixe	-4 007	-4 270
Intérêts sur les swaps	- 535	- 536
Intérêts sur opérations avec les établissements de crédit	-3 184	-2 987
Autres intérêts	- 6	0

### 4.2 COMMISSIONS NETTES

<i>en K€</i>	1er semestre 2016			1er semestre 2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Autres commissions	84	- 67	17	70	- 58	12
Total	84	- 67	17	70	- 58	12

### 4.3 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

Figurent essentiellement ce poste : les produits et charges des immeubles de placement (loyers et charges, résultats de cession, amortissements et dépréciations) ;

<i>en K€</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<b>PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES</b>	408	1 912
<b>Sur location financement</b>	<b>88</b>	<b>1 272</b>
- résultat de cession		
- dépréciation		
- indemnités reçues		
- autres produits et charges CBI	88	1 272
<b>Sur location simple</b>	<b>320</b>	<b>640</b>
- loyers	320	372
- refacturation de charges		5
- dotation/reprise de provision	0	0
- plus-value de cession	0	263
- pertes ou gains sur créances dépréciées		
<b>Sur autres activités</b>		

<i>en K€</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<b>CHARGES DES AUTRES ACTIVITES</b>	- 931	-1 775
<b>Sur location financement</b>	<b>- 665</b>	<b>-1 378</b>
- Charges propres	- 665	
Provision pour dépréciation	- 600	
Charges non refacturables	- 65	
- Autres charges		-1 378
<b>Sur location simple</b>	<b>- 266</b>	<b>- 397</b>
- dotation aux amortissements	- 34	- 118
- moins-value de cession		
- charges refacturables	- 107	- 203
- charges non refacturables	- 125	- 76
<b>Sur autres activités</b>		

### 4.4 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les charges liées à la convention avec le Crédit Foncier. Au 30 juin le montant s'élève à 1,9M€.

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel dont les salaires et traitements nets de refacturation, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel.

Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et services extérieurs.

<i>en K€</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
<b>Charges de personnel</b>	- 18	- 18
Impôts et taxes	- 444	- 355
Services extérieurs (*)	-2 259	-2 366
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>-2 704</b>	<b>-2 721</b>
<b>Autres charges d'exploitation non bancaires</b>		
<b>Autres produits d'exploitation non bancaires</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>-2 722</b>	<b>-2 739</b>

#### 4.5 COÛT DU RISQUE

Ce poste enregistre la charge nette des dépréciations constituées au titre du risque de crédit, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations constituées sur base de portefeuilles de créances homogènes.

Il porte aussi bien sur les prêts et créances que sur les titres à revenu fixe supportant un risque avéré de contrepartie. Les pertes liées à d'autres types d'instruments (dérivés ou titres comptabilisés à la juste valeur sur option) constatées suite à la défaillance de la contrepartie figurent également dans ce poste.

<i>en K€</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	-138	-34
Récupérations sur créances amorties		
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations		
<b>TOTAL COÛT DU RISQUE</b>	<b>-138</b>	<b>-34</b>

#### Coût du risque de la période par nature d'actifs

<i>en K€</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Opérations interbancaires		
Opérations avec la clientèle	-138	-18
Engagement par signature		
Autres actifs financiers	0	-16
<b>TOTAL COÛT DU RISQUE</b>	<b>-138</b>	<b>-34</b>

#### 4.6 IMPÔTS SUR LE RESULTAT

<i>en K€</i>	1er semestre 2016	1er semestre 2015
Impôts courants	-2 147	-2 248
Impôts différés	370	149
<b>TOTAL DES IMPOTS SUR LE RESULTAT</b>	<b>-1 777</b>	<b>-2 099</b>

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

<i>en K€</i>	<b>1er semestre 2016</b>	<b>1er semestre 2015</b>
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>2 691</b>	<b>2 959</b>
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	-259	-1
<b>Impôts</b>	<b>1 777</b>	<b>2 099</b>
<b>Résultat comptable avant impôts</b>	<b>4 209</b>	<b>5 057</b>
<b>Taux d'imposition de droit commun français</b>	<b>34,43%</b>	<b>34,43%</b>
<b>Charge (produit) d'impôts théorique au taux en vigueur en France</b>	<b>1 449</b>	<b>1 741</b>
Effet des différences permanentes	321	337
Impôts à taux réduits et activités exonérées		
Impôts sur exercices antérieurs, crédits d'impôts et autres impôts		
Autres éléments	7	21
Impôts sur le résultat	1 777	2 099
<b>TAUX EFFECTIF D'IMPOT (CHARGE D'IMPOTS SUR LE RESULTAT RAPPORTEE AU RESULTAT TAXABLE)</b>	<b>42,22%</b>	<b>41,51%</b>

## ► NOTE 5 – NOTE RELATIVE AUX EXPOSITIONS AUX RISQUES

### Gestion des risques

L'activité de financement d'actifs immobiliers expose Locindus à un ensemble de risques identifiés et faisant l'objet d'une gestion active et permanente assurée par le Responsable des Risques en liaison directe avec la Direction de Locindus.

Certaines informations relatives à la gestion des risques requises par la norme IFRS7 sont également présentées dans le rapport sur la gestion des risques. Elles font partie intégrante des comptes certifiés par les commissaires aux comptes.

### 5.1 RISQUE DE CREDIT ET RISQUE DE CONTREPARTIE

Certaines informations relatives à la gestion des risques requises par la norme IFRS 7 sont également présentées dans le rapport sur la gestion des risques. Elles incluent :

- la décomposition du portefeuille de crédit par catégories d'expositions brutes et par approches ;
- la répartition des expositions brutes par catégories et par approches avec distinction du risque de crédit et du risque de contrepartie ;
- la répartition des expositions brutes par zone géographique ;
- la concentration du risque de crédit par emprunteur ;
- la répartition des expositions par qualité de crédit.

Ces informations font partie intégrante des comptes certifiés par les commissaires aux comptes.

#### 5.1.1. Mesure et gestion du risque de crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et il peut se manifester par la migration de la qualité de crédit de crédit voire le défaut de la contrepartie.

Les engagements exposés au risque de crédit sont constitués de créances existantes ou potentielles et notamment de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties de bonne fin ou engagements confirmés ou non utilisés.

Les procédures de gestion et les méthodes d'évaluation des risques de crédit, la concentration des risques, la qualité des actifs financiers sains, l'analyse et la répartition des encours sont communiquées dans le rapport sur la gestion des risques.

### 5.1.2. Exposition globale au risque de crédit et risque de contrepartie

Le tableau ci-dessous présente l'exposition de l'ensemble des actifs financiers du Groupe au risque de crédit. Cette exposition au risque de crédit (déterminée sans tenir compte de l'effet des compensations non comptabilisées et des collatéraux) correspond à la valeur nette comptable des actifs financiers.

en K€	30.06.2016	31.12.2015
Actifs financiers à la juste valeur par résultat ( <i>hors titres à revenu variable</i> )		0
Instruments dérivés de couverture	6 942	6 355
Actifs financiers disponibles à la vente ( <i>hors titres à revenu variable</i> )		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	182 290	150 171
Prêts et créances avec la clientèle	657 675	659 645
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
<b>Exposition nette des engagements au bilan</b>	<b>846 907</b>	<b>816 171</b>
Garanties financières données	3 312	3 312
Engagements par signature	47 845	82 582
Provisions pour engagement par signature		
<b>Exposition nette des engagements au hors-bilan</b>	<b>51 157</b>	<b>85 894</b>
<b>EXPOSITION GLOBALE NETTE AU RISQUE DE CREDIT ET AU RISQUE DE CONTREPARTIE</b>	<b>898 064</b>	<b>902 065</b>

Les procédures de gestion et les méthodes d'évaluation des risques de crédit, la concentration des risques, la qualité des actifs financiers sains, l'analyse et la répartition des encours sont communiquées dans le rapport sur la gestion des risques.

### 5.1.3. Dépréciations et provisions pour risque de crédit

en K€	31.12.2015	Dotations	Reprises	Autres variations	30.06.2016
Opérations avec la clientèle	1 503	-174	3	0	1 674
Autres actifs financiers	203	0	33		170
<b>Dépréciations déduites de l'actif</b>	<b>1 706</b>	<b>-174</b>	<b>36</b>		<b>1 844</b>
<b>Provisions sur engagements hors bilan</b>					
<b>TOTAL DES DEPRECIATIONS ET PROVISIONS POUR RISQUE DE CREDIT</b>	<b>1 706</b>	<b>-174</b>	<b>36</b>		<b>1 844</b>

#### 5.1.4. Actifs financiers présentant des impayés

Les actifs présentant des arriérés de paiement sont des actifs financiers sains présentant des incidents de paiement.

À titre d'exemple :

- un instrument de dette peut présenter un arriéré lorsque l'émetteur obligataire ne paie plus son coupon ;
- un prêt est considéré comme étant en arriéré de paiement si une des échéances ressort comptablement impayée ;
- un compte ordinaire débiteur déclaré sur la ligne « Prêts et avances » est considéré comme étant en arriéré de paiement si l'autorisation de découvert, en durée ou en montant, est dépassée à la date de l'arrêt.

Les montants présentés dans le tableau ci-dessous n'incluent pas les impayés techniques, c'est-à-dire notamment les impayés résultant d'un décalage entre la date de valeur et la date de comptabilisation au compte du client.

Les arriérés de paiements au 30 juin 2016 concernent 11 dossiers.

L'encours financier sur les dossiers encore en service au 30 juin s'élève à 21,1M€.

La répartition des impayés par ancienneté d'arriéré est la suivante :

en K€	Encours non dépréciés présentant des impayés				Encours dépréciés (valeur nette)	Total des arriérés de paiements
	< ou = 90 jours	> 90 jours et <=180 jours	> 180 jours et <=1 an	> 1 an		
Prêts et avances	13	8			64	85
<b>Total au 30/06/2016</b>	<b>13</b>	<b>8</b>			<b>64</b>	<b>85</b>

#### 5.1.5. Mécanismes de réduction du risque de crédit : actifs obtenus par prise de possession de garantie

Le groupe Locindus n'a pas obtenu d'actifs par prise de possession de garantie.

## 5.2 RISQUE MARCHÉ

Le risque de marché représente le risque pouvant engendrer une perte financière due à des mouvements de paramètres de marché, notamment :

- les taux d'intérêt : le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt ;
- les cours de change ;
- les prix : le risque de prix résulte des variations de prix de marché, qu'elles soient causées par des facteurs propres à l'instrument ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché. Les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments financiers dérivés sur matières premières sont soumis à ce risque ;

- et plus généralement, tout paramètre de marché intervenant dans la valorisation des portefeuilles. Les systèmes de mesures et de surveillance des risques de marché sont communiqués dans le rapport sur la gestion des risques.

L'information relative à la gestion des risques de marché requise par la norme IFRS 7 est présentée dans le rapport sur la gestion des risques.

### **5.3 RISQUE DE TAUX D'INTERETS ET RISQUE DE CHANGE**

Le risque de taux représente pour la banque l'impact sur ses résultats annuels et sa valeur patrimoniale d'une évolution défavorable des taux d'intérêt. Le risque de change est le risque de voir la rentabilité affectée par les variations du cours de change.

La gestion du risque de taux d'intérêt global et la gestion du risque de change sont présentées dans le rapport sur la gestion des risques.

### **5.4 RISQUE DE LIQUIDITE**

Le risque de liquidité représente pour la banque l'impossibilité de faire face à ses engagements ou à ses échéances à un instant donné.

Les procédures de refinancement et les modalités de gestion du risque de liquidité sont communiquées dans le rapport sur la gestion des risques.

#### **Échéances par durée restant à courir**

Le tableau suivant présente les montants par date d'échéance contractuelle.

Les instruments financiers en valeur de marché par résultat relevant du portefeuille de transaction, les actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable, les encours douteux, les instruments dérivés de couverture et les écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux sont positionnés dans la colonne « Non déterminé ». En effet, ces instruments financiers sont :

- soit destinés à être cédés ou remboursés avant la date de leur maturité contractuelle ;
- soit destinés à être cédés ou remboursés à une date non déterminable (notamment lorsqu'ils n'ont pas de maturité contractuelle) ;
- soit évalués au bilan pour un montant affecté par des effets de revalorisation.

Les intérêts courus non échus sont présentés dans la colonne « inférieur à 1 mois ».

Les montants présentés sont les montants contractuels hors intérêts prévisionnels.

## Échéances par durée restant à courir

<i>en K€</i>	Inférieur à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Non déterminé	Total
Caisse, banques centrales	0						0
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat							0
Instruments dérivés de couverture						6 942	6 942
Actifs financiers disponibles à la vente						0	0
Prêts et créances sur les établissements de crédit	72 290	110 000	0				182 290
Prêts et créances sur la clientèle*	6 459	9 847	69 764	211 030	360 575	0	657 675
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							0
<b>Actifs financiers par échéance</b>	<b>78 749</b>	<b>119 847</b>	<b>69 764</b>	<b>211 030</b>	<b>360 575</b>	<b>6 942</b>	<b>846 907</b>
Instruments dérivés de couverture						3 473	3 473
Dettes envers les établissements de crédit	137	4 598	22 814	133 734	215 229		376 512
Dettes envers la clientèle							0
Dettes représentées par un titre	6 996	150 000	0	0			156 996
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							0
Dettes subordonnées							0
<b>Passifs financiers par échéance</b>	<b>7 133</b>	<b>154 598</b>	<b>22 814</b>	<b>133 734</b>	<b>215 229</b>	<b>3 473</b>	<b>536 981</b>
Engagements de financements donnés en faveur des établissements de crédit							0
Engagements de financements donnés en faveur de la clientèle			47 845	0			47 845
<b>Engagements de financement donnés</b>			<b>47 845</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>47 845</b>
Engagements de garantie en faveur des établissements de crédit				3 312		0	3 312
Engagements de garantie en faveur de la clientèle			5 981		0	0	5 981
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 981</b>	<b>3 312</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 293</b>

## ► NOTE 6 – INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8 la société présente une information sectorielle qui reflète la vue du management établie sur la base de données internes de gestion. Dans ce cadre, Locindus présente la ventilation de ses actifs passifs et résultats sectoriels en fonction de ses activités économiques qui sont :

- la location-financement ;
- la location simple ;
- les prêts à la clientèle.

### 6.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

en K€	Activité Location Financement		Activité Location Simple		Prêts		Non affecté		Total Groupe	
	juin-16	juin-15	juin-16	juin-15	juin-16	juin-15	juin-16	juin-15	juin-16	juin-15
Loyers et revenus nets de charges directes	8 588	9 384	54	- 20	2 595	2 325	43	- 353	11 280	11 336
Charges et produits non récurrents	- 577	- 106		263					- 577	157
Charges financières *	-2 051	-2 087	0		-1 247	- 789	- 337	- 785	-3 635	-3 661
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>5 960</b>	<b>7 191</b>	<b>54</b>	<b>243</b>	<b>1 348</b>	<b>1 536</b>	<b>- 294</b>	<b>-1 138</b>	<b>7 069</b>	<b>7 832</b>
Charges générales d'exploitation Dotations aux immob. corporelles et incorporelles	0		0		0		-2 722	-2 739	-2 722	-2 739
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 960</b>	<b>7 191</b>	<b>54</b>	<b>243</b>	<b>1 348</b>	<b>1 536</b>	<b>-3 016</b>	<b>-3 877</b>	<b>4 347</b>	<b>5 093</b>
Coût du risque	- 91	- 28	33	- 16	- 80	10	0		- 138	- 34
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 869</b>	<b>7 163</b>	<b>87</b>	<b>227</b>	<b>1 268</b>	<b>1 546</b>	<b>-3 016</b>	<b>-3 877</b>	<b>4 209</b>	<b>5 059</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0		0		0		259	- 1	259	- 1
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>5 869</b>	<b>7 163</b>	<b>87</b>	<b>227</b>	<b>1 268</b>	<b>1 546</b>	<b>-2 758</b>	<b>-3 878</b>	<b>4 467</b>	<b>5 058</b>
Impôt sur les bénéfices							-1 777	-2 099	-1 777	-2 099
<b>RESULTAT NET</b>	<b>5 869</b>	<b>7 163</b>	<b>87</b>	<b>227</b>	<b>1 268</b>	<b>1 546</b>	<b>-4 535</b>	<b>-5 977</b>	<b>2 691</b>	<b>2 959</b>

\* La clef de répartition des charges financières ne prend pas en compte l'activité de location simple qui est considérée comme refinancée par les fonds propres.

## 6.2 BILAN CONSOLIDE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

ACTIF (K€)	30.06.2016					31.12.2015				
	Total	location finan- cement	location simple	Prêts	non affecté	Total	location finan- cement	location simple	Prêts	non affecté
Caisse, banques centrales, CCP	0				0	1				1
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0					0				
Instruments dérivés de couverture	6 942	6 942				6 355	6 355			
Actifs financiers disponibles à la vente	0					0				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	182 290			110 000	72 290	150 171			120 000	30 171
Prêts et créances sur la clientèle	183 182			183 182		192 682			192 682	
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0					0				
Opération de location financement et assimilées	474 493	474 493				466 963	466 963			
Actifs d'impôts courants	382				382	0				0
Actifs d'impôts différés	1 393				1 393	1 067				1 067
Comptes de régularisation et actifs divers	3 645	826	729		2 090	3 744	935	243		2 566
Actifs non courants destinés à être cédés	0					0				
Participations dans les entreprises associées + mises en équivalence	753				753	494				494
Immeubles de placement	1 670		1 670			2 254		2 254		
Immobilisations corporelles	0	0				0	0			
Immobilisations incorporelles	0					0				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>854 750</b>	<b>482 261</b>	<b>2 399</b>	<b>293 182</b>	<b>76 907</b>	<b>823 731</b>	<b>474 253</b>	<b>2 497</b>	<b>312 682</b>	<b>34 299</b>

**PASSIF (en K€)**

	30.06.2016					31.12.2015				
	Total	location finan- cement	location simple	Prêts	non affecté	Total	location finan- cement	location simple	Prêts	non affecté
Banques centrales, CCP	0					0				
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0					0				
Instruments dérivés de couverture	3 473	3 473				3 405	3 405			
Dettes envers les établissements de crédit	376 512	255 851		120 089	572	331 338	223 923		89 815	17 600
Dettes envers la clientèle	0	0				792	792			
Dettes représentées par un titre	156 996	156 996				156 358	156 358			
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0					0				
Passifs d'impôts courants	0				0	1 184				1 184
Passifs d'impôts différés	0					0				
Comptes de régularisation et passifs divers	63 217	61 239	652	0	1 326	67 881	62 111	616	0	5 154
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0					0				
Provisions	469	170			299	469	170			299
Dettes subordonnées	0					0				
Capitaux propres	254 083	5 869	87	1 268	246 858	262 304	15 462	628	2 040	244 174
<i>dont résultat net</i>	2 691	5 869	87	1 268	-4 534	7 608	15 462	628	2 040	-10 522
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>854 750</b>	<b>483 599</b>	<b>739</b>	<b>121 357</b>	<b>249 055</b>	<b>823 731</b>	<b>462 221</b>	<b>1 244</b>	<b>91 855</b>	<b>268 411</b>

## ► NOTE 7 - ENGAGEMENTS

### ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

Le montant communiqué correspond à la valeur nominale de l'engagement donné.

Les engagements de garantie donnés incluent les engagements par signature ainsi que les instruments financiers donnés en garantie.

### ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

en K€	30.06.2016	31.12.2015
<b>Engagements de financement donnés en faveur</b>	<b>47 845</b>	<b>82 582</b>
- des établissements de crédit		
- de la clientèle	47 845	82 582
* Ouvertures de crédit confirmées		
* Autres engagements		
<b>Engagements de financement reçus</b>	<b>15 000</b>	<b>24 265</b>
- d'établissements de crédit	15 000	24 265
- de la clientèle		
<b>TOTAL des engagements de financement</b>	<b>62 845</b>	<b>106 847</b>

### ENGAGEMENTS DE GARANTIE

en K€	30.06.2016	31.12.2015
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>9 293</b>	<b>9 756</b>
- d'ordre des établissements de crédit	0	3 312
- d'ordre de la clientèle	9 293	6 444
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>11 847</b>	<b>12 330</b>
- d'établissements de crédit	11 847	12 330
- de la clientèle		
- d'engagement d'assurance		
<b>TOTAL des engagements de garantie</b>	<b>21 140</b>	<b>22 086</b>

### ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE

Il s'agit d'ouvertures de crédits confirmés sur des opérations de prêts pour une valeur de 18,9 millions d'euros au 30 juin 2016 et sur des opérations de crédit-bail pour 29 millions d'euros.

### ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE

Locindus a donné une garantie à Cicobail sur une opération de crédit-bail pour un montant de 3,3 millions d'euros. De plus, une garantie à première demande pour un montant de 6 millions a été octroyée par LOCINDUS au profit du vendeur de la Foncière INEA, client de LOCINDUS.

### ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Ils correspondent notamment à l'autorisation de découvert pour 15 millions d'euros non utilisée au 30 juin 2016.

## ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Cautions reçues d'établissements de crédit pour 11,8 millions d'euros au 30 juin 2016 afin de garantir tout ou partie d'opérations de location financement ou de prêts hypothécaires.

## ► NOTE 8 – TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### 8.1 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Dans le tableau ci-dessous est déclaré en partie liée, les relations avec la société actionnaire Crédit Foncier.

<i>en K€</i>	<b>30.06.2016</b> Crédit Foncier	<b>31.12.2015</b> Crédit Foncier
Crédits	180 938	149 374
Autres actifs financiers		
Autres actifs	1 780	1 780
<b>Total des actifs avec les entités liées</b>	<b>182 718</b>	<b>151 154</b>
Dettes	355 956	308 449
Autres passifs financiers	0	969
Autres passifs	1 111	2 472
<b>Total des passifs envers les entités liées</b>	<b>357 067</b>	<b>311 890</b>
Intérêts, produits et charges assimilés	-2 906	-4 351
Commissions	0	0
Résultat net sur opérations financières	-140	257
Produits nets des autres activités	0	0
<b>Total du PNB réalisé avec les entités liées</b>	<b>-3 046</b>	<b>-4 094</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>-1 944</b>	<b>-4 216</b>
Engagements donnés		
Engagements reçus	15 000	24 265
Engagements sur instruments financiers à terme	13 202	13 404
<b>Total des engagements avec les entités liées</b>	<b>28 202</b>	<b>37 669</b>

### 8.2 TRANSACTIONS AVEC LES DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants sont les mandataires sociaux et les membres du Conseil d'administration de Locindus. Les rémunérations versées au titre du premier semestre 2016, d'un montant de 18 milliers d'euros, correspondent essentiellement à des avantages à court terme qui sont détaillés dans le rapport de gestion.

## ► NOTE 9 – COMPENSATIONS D’ACTIFS ET DE PASSIFS FINANCIERS

Selon la norme IAS32, les actifs et passifs financiers compensés au bilan l’aurait été au regard des critères de la dite norme. Selon cette norme, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si :

- Le groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et ;
- S’il a l’intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l’actif et de régler le passif simultanément.

Le groupe Locindus n’opère pas de compensation d’actifs et de passifs financiers au bilan en application des règles de compensation d’IAS 32.

Les actifs et passifs financiers « sous accords de compensation non compensés au bilan » correspondent aux encours d’opérations sous contrats cadres de compensation ou assimilés, mais qui ne satisfont pas aux critères de compensation restrictifs de la norme IAS 32. C’est le cas notamment des opérations pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu’en cas de défaut, d’insolvabilité ou de faillite de l’une ou l’autre des parties au contrat.

## ► NOTE 10 – JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

Pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur au bilan, les calculs de juste valeur sont communiqués à titre d’information, et doivent être interprétés comme étant uniquement des estimations.

En effet, dans la majeure partie des cas, les valeurs communiquées n’ont pas vocation à être réalisées, et ne pourraient généralement pas l’être en pratique.

Les justes valeurs ainsi calculées l’ont été uniquement pour des besoins d’information en annexe aux états financiers. Ces valeurs ne sont pas des indicateurs utilisés pour les besoins de pilotage des activités de banque commerciale, dont le modèle de gestion est un modèle d’encaissement des flux de trésorerie contractuels.

Les hypothèses simplificatrices retenues pour évaluer la juste valeur des instruments au coût amorti sont présentées en note 2.4

<i>en K€</i>	Juste valeur	Cotation sur un marché actif (niveau 1)	Techniques de valorisation utilisant des données observables (niveau 2)	Techniques de valorisation utilisant des données non observables (niveau 3)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	182 290		182 290	
Prêts et créances sur la clientèle	678 761			678 761
<b>ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI</b>	<b>861 051</b>		<b>182 290</b>	<b>678 761</b>
Dettes envers les établissements de crédit	387 335			387 335
Dettes envers la clientèle	0			0
Dettes représentées par un titre	156 996			156 996
<b>PASSIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI</b>	<b>544 331</b>			<b>544 331</b>

## ► NOTE II – PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 30 JUIN 2016

Les sociétés dont la contribution aux états financiers consolidés n'est pas significative n'ont pas vocation à entrer dans le périmètre de consolidation. Le caractère significatif est apprécié au niveau des entités consolidées selon le principe de la significativité ascendante. Selon ce principe, toute entité incluse dans un périmètre de niveau inférieur est incluse dans les périmètres de consolidation de niveaux supérieurs, même si elle n'est pas significative pour ceux-ci.

Il n'y a pas eu d'évolution du périmètre au cours du premier semestre 2016.

SOCIETES CONSOLIDEES	FORME JURIDIQUE	METHODE CONSOLIDATION	% CONTRÔLE	% INTERÊT
<b>Sociétés non financières</b>				
OXIANE	SA (1 <sup>er</sup> juillet 1992)	Intégration globale	100,00	100,00
SCRIBE BAIL LOGIS	SAS (février 2001)	Intégration globale	100,00	100,00
SCRIBEURO	SAS (juillet 2003)	Intégration globale	100,00	100,00
EUROSCRIBE (M.E.E)	SAS (juillet 2003)	Mise en équivalence	50,00	50,00

### EUROSCRIBE (société mise en équivalence)

(en K€)	30.06.2016	31.12.2015
Capital	37	37
Résultat	517	- 56
Capitaux propres	988	988
<b>Total actif</b>	<b>2 369</b>	<b>1 271</b>
Chiffres affaires	311	564

# **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

## **SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2016**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 juin 2016

### **Locindus**

19, rue des Capucines  
75001 Paris

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Locindus S.A., relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **II – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 29 août 2016

Les commissaires aux comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A.*

Jean-Baptiste Deschryver  
*Associé*

Xavier de Coninck  
*Associé*

## RESPONSABLE DU DOCUMENT

**M. PHILIPPE DUPIN**

*Directeur général de Locindus*

Attestation du responsable

« J’atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés de Locindus pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l’ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d’activité figurant en pages 1 à 32 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l’exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu’une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l’exercice. »

Charenton, le 29 août 2016

Philippe Dupin  
Le Directeur général





Locindus SA à Conseil d'administration au capital de 61 548 057,50 euros  
SIRET 642 041 768 00036 – APE 6491Z – 642 041 768 RCS Paris  
FILIALE DU CREDIT FONCIER  
Siège social : 19, rue des Capucines – 75001 Paris  
Bureaux et correspondance : 4, quai de Bercy – 94224 Charenton cedex – Tél.: 01 57 44 83 55  
[www.locindus.fr](http://www.locindus.fr)

4 quai de Bercy | 94 224 Charenton CEDEX | [locindus.fr](http://locindus.fr)  
Siège Social : 19 rue des Capucines | Paris 75001

